

Nouvelle série - N° 146

ISSN 0755-8805

BULLETIN  
DES SÉANCES  
DE  
**L'ACADÉMIE DE NIMES**

ANNÉE 2005



ACADÉMIE DE NIMES  
16, rue Dorée  
NIMES  
2005

**BUREAU DE L'ACADÉMIE**

*pour l'année 2005*

Président d'honneur : M. Jean-Pierre HUGUES,  
préfet du Gard

Président : Guilhem FABRE

Vice-président : Jean-Marc ROGER

Secrétaire perpétuel : Christiane LASSALLE

Secrétaire adjoint : Catherine MARÈS

Trésorier : Pierre-Marie MICHEL

Trésorier adjoint : Henri HUGUES

Bibliothécaire : Pascal GOUGET

Archiviste : Monique KUNTZ

---

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, Nîmes.

---

© by Académie de Nîmes - 2007

ISSN 075568805

## SOMMAIRE FAITS ACADÉMIQUES

Élection du président et du vice-président.....	10
Installation du président et du vice-président .....	12
M. Courty, correspondant, est reçu Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres.....	11
Élection de M. Bernard Fontaine au fauteuil de M. Jean Goujon.....	15
M <sup>me</sup> Catherine Marès, secrétaire adjoint, est chargée des relations avec la Conférence des Académies de Province .....	17
Séance publique de l'Académie.....	18
Séance administrative, le 18 février.....	19
L'Académie donne son accord pour participer au colloque sur <i>La loi de Séparation des Églises et de l'État</i> organisé par la Conférence des Académies.....	19
Le président adresse une lettre au Maire pour attirer son attention sur la protection de la plaine du Vistre.....	20
Élections des nouveaux correspondants : MM. Chalavet, Chamboredon, Meunier, M <sup>mes</sup> Mouren et Pontier .....	24
Réception de M. Bernard Fontaine au fauteuil de M. Jean Goujon..	24
Décès de M. Pierre Villaret, correspondant .....	39
Présentation des Actes du colloque sur Jean-François Séguier .....	40
Élection de deux membres non résidants, M <sup>me</sup> Teulon-Lardic et M. Kirschleger.....	44
Réception des correspondants.....	44
Décès de M. Jean Carrière .....	47
Réception du poète libanais, M. Salah Stétié.....	48
Création de l'Institut Européen Séguier.....	52
Réception de deux membres non résidants.....	56
L'Académie participe au concours de réhabilitation du secteur sauvegardé.....	55
Décès de M. Jean-Michel Gaillard et de M <sup>me</sup> Christane Dupont-Mathieu .....	73
M. Daniel Valade est reçu au titre d'Officier dans l'Ordre National du Mérite.....	73
M. Bartolomé Bennassar, membre non résidant, reçoit le prix Nebrija décerné par l'Université de Salamanque et le prix Gobert, par l'Académie française .....	73
Lettre de démission de M. Paul Tempier, membre résidant.....	74
Présentation de la réédition de la <i>Dissertation sur l'antique inscription de la Maison Carrée</i> , annotée par M. Michel Christol...	75

M. Gabriel Audisio rend compte de son mandat de président de la Fédération pour l'Institut Séguier, de sa dissolution et de la création de l'Institut Européen Séguier .....	75
M <sup>me</sup> Hélène Deronne est désignée pour représenter l'Académie à l'Institut Séguier.....	75
M Audisio, rapporteur du prix Forado, donne les noms des lauréats M. Ariel Balmassière obtient le premier prix d'architecture Philippe Rotthier .....	77
M. P.-Y. Kirschleger soutient avec succès une thèse de doctorat d'État.....	79
Déclaration de la vacance du fauteuil occupé par J.-M. Gaillard .....	80
M. Jacques Galtier représente l'Académie au colloque organisé par la Conférence des Académies de Province à Paris et M <sup>me</sup> Marès à la conférence des académies .....	80
Séance administrative de novembre.....	84
Départ de M. Laurent Bertin.....	84

## PROGRAMME DES COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2005

- 7 janvier : *Andrea Doria, prince de Melfi ou l'âge d'or de Gênes*, par Robert DORIA, correspondant.
- 14 janvier : *L'affaire du mas de Lauze*, par Charles PUECH, membre résidant.
- 4 février : *Saint Sébastien ou les métamorphoses d'un mythe*, par Jacques LÉVY, membre résidant.
- 18 mars : *L'hôtel de Hauranne à Bayonne. Présentation d'un projet de restauration et débat autour de la doctrine, quarante ans après la Charte de Venise (1964-2004)*, par Antoine BRUGUEROLLE, membre résidant.
- 1<sup>er</sup> avril : *Armand Guibert «poète nomade» (1906-1990)*, par Guy DUGAS, correspondant.
- 29 avril : *Neurosensorialité et Somatognosie ou la connaissance que nous prenons de notre corps*, par René CHABERT, correspondant.
- 13 mai : *La petite Camargue, refuge des proscrits au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*, par Anny HERRMANN, correspondant.
- 27 mai : *Le poète Salah Stétié : «un passeur» entre Orient et Occident*, par Paule PLOUVIER, correspondant.
- 24 juin : *L'art contemporain... Imposture ou nouveau langage esthétique*, par Hélène DERONNE, membre résidant.
- 7 octobre : *Francis Garnier (1839-1873). La double épopée indochinoise et les relations avec Nîmes*, par Louis DURTESTE, membre résidant.
- 21 octobre : *Le dossier Duteil, de Laudun. Euthanasie : oui ou non ?* par Jean MÉNARD, membre résidant.
- 4 novembre : *Le recrutement politique des dirigeants allemands, aujourd'hui et hier (d'où viennent les chanceliers ; comment devint-on roi ?)*, par Rainer RIEMENSCHNEIDER, correspondant.
- 2 décembre : *Autour de la révocation de l'édit de Nantes dans le diocèse d'Alais*, par François PUGNIÈRE, correspondant.
- 16 décembre : *Berlioz et la critique musicale française. Essai d'analyse du message*, par René MAUBON, correspondant.

## HOMMAGES

- Alain ALBARIC : Les manades de chevaux de race camarguaise.  
 Jacques BOMPAIRE : Lucien (tome IV)  
 Henri BOSCH : La guerre des Cévennes  
 Mary BOURGADE *et alii* : Nîmes. Les Vingt ans du secteur  
 sauvegardé, Arts Graphiques Modernes, 2005.  
 I. DARNAC, G. DURAND : Itinéraire roman en Cévennes, édit.  
 La voie domitienne.  
 Romain DAUDÉ : L'hôtel de la Condamine au Vigan, extrait  
 des Hôtels particuliers et belles demeures du  
 Vigan, chez l'auteur, 2004.  
 L'Armorial du Vigan.  
 Jean CABOT : La petite Camargue, 1995.  
 Guilhem FABRE : L'aqueduc de Nîmes et le Pont du Gard.  
 Claude-Annie GAIDAN: Vie laborieuse d'une famille huguenote, 1985.  
 Armand GUIBERT : Léopold Sedar SENGHOR, 1965.  
 (Idem) : Fernando Pessoa, 1975.  
 La CURNE de SAINTE-PALAYE, Dictionnaire historique de  
 l'ancien langage français depuis son origine  
 jusqu'au siècle de Louis XIV (5 vol).  
 Dernière tentation de Valéry Larbaud : le  
 Brésil, Cahiers des Amis de Valéry Larbaud.  
 E.G. LEONARD : Mon village sous Louis XV, 1984.  
 Dimitri MICHALOPOULOS: Attitudes parallèles : Eleutherios  
 Veniselos, 2004.  
 Take Ionesco dans la Grande guerre  
 Fernando PESSOA : Bureau de tabac  
 (Idem) : Visage avec masques, 1978.  
 Micheline POUJOLAT *et alii*, Maîtriser la grammaire espagnole  
 au lycée, coll. Hatier  
 Jean ROCHE : L'abbaye de Saint-Roman, 1979.  
 Patrice de la TOUR du PIN : Les Anges.  
 J.-F. SEGUIER : Dissertation sur l'ancienne inscription de  
 la Maison Carrée (réédition annotée par  
 Michel Christol), édit. Édisud, 2005.

La Vaunage gallo-romaine, ouvrage publié par la Société  
 Maurice Aliger, 1980.

Les Annales de l'autre Islam, Renouveau littéraire, n°9.

Catalogues du musée d'Art contemporain de Nîmes :

- Absalon, De Appel d'Amsterdam, Carré d'Art, Nîmes.  
André-Pierre Arnal, Les formes de la couleur.  
Élisabeth Ballet, Musée d'Art contemporain de Nîmes.  
J.P. Bertrand, Actes Sud/Carré d'Art.  
Patrick van Caekenbergh, Atlas Des Idéations. Les jardins clos.  
Bruno Carbonnet, Christophe Cuzin, Musée d'art contemporain de Nîmes.  
Alan Charlton, To the memory of Konrad Fischer.  
Carré d'Art, Les premières années.  
Centre Pompidou, Au fil du trait de Matisse à Basquiat.  
Contre-images, Actes sud/ Carré d'Art.  
Daniel Dezeuse, Actes sud/Carré d'Art.  
Peter Doig, Charley'space.  
Bernard Frize, Size Matters.  
Guide de la collection Carré d'Art.  
Christina Iglesias, Carré d'Art.  
Wolfgang Laib, Ailleurs.  
La part de l'autre.  
Olivier Masset, Travaux/Works 1966-2003.  
Mario Merz, Le chat qui traverse mon jardin est un docteur.  
Juan Munoz, I remember. One Sunday.  
Fiona Rae, Musée d'Art contemporain de Nîmes.  
Martial Raysse.  
Yves Reynier, Actes sud/Carré d'Art.  
Thomas Schütte, Requiem.  
Thomas Struth, Still.  
David Tremlett, Wall drawings.  
Françoise Vergier, Le paysage, Musée d'Art contemporain de Nîmes.

**SÉANCE DU VENDREDI 7 JANVIER 2005**  
**Cette séance est présidée par M. Pascal Gouget**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Chausse, Dalverny, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Fabre, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Mmes Kuntz et Leroy, M. Maubon, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Ménard, Michel, Mounier, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Cavalier, Lévy, Mmes Marès et Poujoulat, M. de Seguins-Cohorn.

Absents : MM. Costabel, Dervieux, Salenson et Tempier.

Correspondants présents : Mme Agussol, M. Chillet-Pijac, MM. Mazier, Meine, Monteils, M<sup>me</sup> Pallier, M. Pincemaille.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et approuvé à l'unanimité

Nous avons reçu de nombreux vœux à l'occasion de la nouvelle année : vœux officiels : de la Municipalité (M. J.-P. Fournier), du Conseil régional (M. Frêche), du Conseil général (M. Alary), de M. Journet, sénateur, de M. Hugues, préfet du Gard : vœux de l'Académie de Dijon qui nous invite à sa séance solennelle et nous envoie son programme pour ce trimestre 2005, en nous indiquant le thème du prix 2005 : *Égalité, égalitarisme, ou trop d'égalité tue l'égalité* ; vœux de l'Académie de Metz, illustrés par un tableau de Rigaud représentant le maréchal-duc de Belle-Isle (1684-1761), fondateur et protecteur de leur académie ; vœux de nombreux confrères dont ceux de M. Daniel Valade joliment illustrés par la reproduction de la page de titre de la *Dissertation sur l'ancienne inscription de la Maison Carrée*, de Séguier, de M. Lanvers accompagnés d'un beau poème. Vœux venant de l'extérieur : de Radio Ecclesia, qui nous envoie son programme d'émissions pour l'année à venir, du président de l'Artothèque-Sud, qui nous invite aujourd'hui au vernissage de son exposition : *Acquisitions 2004*, à la Chapelle de la Salamandre.

M. Agulhon nous fait part de son regret de ne pouvoir venir à nos séances à cause de sa mauvaise santé : *je travaille peu chaque jour et je ne suis plus très à l'aise en automobile.*

Maître Ménard a représenté l'Académie, à l'audience

solennelle de rentrée de la Cour d'Appel et récemment, le 13 janvier dernier, à celle du Tribunal de commerce.

M. Frêche, président du Conseil Régional nous fait part du 25<sup>e</sup> salon du Livre qui se tiendra à Paris, du 18 au 23 mars, et nous demande si nous comptons y participer.

Selon l'ordre du jour, il est procédé à l'élection du nouveau président et du vice-président pour 2005. M. Guilhem Fabre et M. Jean-Marc Roger sont élus, tous deux par 24 voix et 4 abstentions. M. Fabre remercie l'assemblée qui le félicite.

Nous venons d'avoir une réunion de bureau où nous avons fixé les dates des séances du second trimestre ainsi que celles des élections des correspondants et de deux membres non résidants.

Nous avons reçu en hommage l'ouvrage de M. Dimitri Michalopoulos « *Attitudes parallèles : Eleuthérios Véniselos et Take Ionescu dans la Grande guerre* » ; et 11 ouvrages de qualité dont : *L'aqueduc de Nîmes et le Pont du Gard*, *La vie de Buffon* illustré par Picasso, *La guerre des Cévennes* d'Henri Bosc offerts par M. Roger Grossi, membre résidant.

Puis le président donne la parole à M. Robert Doria, correspondant, qui évoque : *Andréa Doria, prince de Melfi, où l'âge d'or de Gênes*. Cette communication richement illustrée nous a permis de connaître la carrière d'un des plus illustres représentants de l'aristocratie génoise, Andréa Doria (1464-1560), qui fit ses premières armes auprès de la cour pontificale, puis à Naples auprès de Ferdinand d'Aragon avant de retourner à Gênes où il est nommé capitaine de la flotte de la République, chargé de la lutte contre les pirates qui envahissent la Méditerranée, fonction qu'il remplit ensuite sous les ordres de Charles Quint, et même auprès de François 1<sup>er</sup> qu'il accompagne à Aigues-Mortes. Mais il délivre Gênes, à la fois de la présence des Espagnols et de celle des Français. Il réorganise l'administration de la cité et s'associe de nouveau à Charles Quint qui lui donne le titre de prince de Melfi. Gênes connaît, grâce à son action, une opulence qu'elle ne retrouvera plus au cours de son histoire, mais que l'on peut constater encore aujourd'hui à la vue des nombreux palais qui ornent le centre de la ville ancienne.

**SÉANCE DU VENDREDI 14 JANVIER 2005**

**Cette séance est présidée par M. Guilhem Fabre**

Présents : MM. Aventurier, Bonifas, Chausse, Costabel, Dalverny, Durteste, Fabre, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Ménard, Michel, Mounier, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Bruguerolle, Cavalier, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, M. Jallatte, M<sup>mcs</sup> Kuntz, Maurin et Poujoulat.

Absents : MM. Salenson et Tempier.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chabert, Doria, Lanvers, M<sup>me</sup> Gaidan, MM. Meine, Monteils, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille et Vermeil.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et approuvé à l'unanimité des présents.

De nombreuses académies nous ont adressé leurs vœux pour 2005, telles La Rochelle, l'Académie d'Angers y a joint une photo des participants des journées de la Conférence des Académies de Province (M. Gouget et M. Jallatte sont au premier plan).

M. Courty, correspondant, en profite pour nous informer de sa nomination au grade de Chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres ; M. Dumazer, de Bezouce, accompagne ses vœux d'un poème sur « Ce cher Monsieur Séguier ».

M. Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, nous invite à la réception en l'honneur de M. Donnadiou de Vabres, ministre de la Culture, le 21 janvier, à l'hôtel de Ville.

Notre confrère M. Yvon Pradel nous convie aussi à l'exposition rétrospective des cinquante années de la Compagnie des Arènes dont il est le directeur.

Le Festival de la Biographie se tiendra comme de coutume à la fin du mois de janvier sous la présidence de M. Patrick de Carolis et de M. Jean des Cars.

Nous sommes conviés à la prochaine conférence des *Mardis Universitaires* : *La France a-t-elle réussi sa décentralisation*, par M. Emmanuel Roux, maître de conférence et directeur adjoint du Centre universitaire de Nîmes.

L'événement du jour est l'installation du président et du vice-président.

C'est avec beaucoup d'amabilité et d'élégance que M. Gouget président sortant laisse sa charge à M. Guilhem Fabre, à qui il remet la clef, symbole de son pouvoir. Il s'exprime en ces termes :

Mesdames, Messieurs, chers Confrères,

Lorsque l'an dernier vous m'avez élu à la présidence, ce n'est pas sans quelque appréhension que j'ai abordé ce mandat. N'ayant pas de racines anciennes en ce beau pays du Gard, ni l'expérience intime que confère une ancienne pratique de la riche culture locale et régionale de ce pays, j'avais l'impression d'être encore, du point de vue académique un débutant, un novice. Après douze ans de fréquentation de notre hôtel de la rue Dorée, je commençais tout juste à connaître les aîtres de la maison, ses grands ancêtres, son histoire.

Pourtant il me fallut bien considérer qu'il est un temps pour chaque chose et que n'étant plus très jeune il n'était pas sage de remettre. C'est dans le désir de trouver des interlocuteurs répondant à ma passion pour la biologie que je pris contact dès mon installation près de Nîmes, en Vaunage, c'était en 1977, avec la Société d'Étude des Sciences naturelles de Nîmes et du Gard. La fréquentation de cette société m'a permis d'élargir le champ de mes intérêts, de leur ajouter un vernis de connaissances pratiques sur le département allant de sa géologie et de sa préhistoire, de sa flore et de sa faune aux problèmes humains de son histoire.

Aussi, cher Confrère, c'est pour moi un plaisir que de voir accéder à la présidence de notre Académie un homme de terrain tel que vous. Irais-je jusqu'à dire, en un jeu de mot risqué, un homme de souterrains, ceci en clin d'œil à l'activité karstologique qui fut la vôtre – je ne crois pas que cet adjectif soit déjà dans le dictionnaire qui ne connaît que l'adjectif karstique.

De ce pays vous connaissez les grottes et les gouffres, les gorges, les rivières aux écoulements imprévisibles ou secrets, les résurgences. Vous représentez parmi nous le spécialiste des eaux cachées, des eaux pluviales, des crues, des eaux sauvages, des eaux domptées. Avec d'éminents collaborateurs vous avez longuement travaillé sur le Pont du Gard et sur l'aqueduc qui amenait les eaux de l'Eure jusqu'à Nîmes. Deux gros volumes en notre bibliothèque témoignent pour le futur de différentes étapes de ces travaux.

Vous avez ainsi succédé en notre Société à quelques grands prédécesseurs qui furent membre de l'Académie : Émilien Dumas, Robert de Joly, Galien Mingaud, Félix Mazauric, l'Abbé Bayol, je ne saurais les citer tous.

S'il est dans la nature des choses d'aller à leur terme, il m'apparaît plaisant de constater que ce jour où mon mandat de président s'achève et que débute le vôtre, un événement voulu par les hommes se produit dans le ciel aujourd'hui, c'est la fin d'un voyage, celui de la sonde Huygens qui, portée par l'orbiteur Cassini, arrive aujourd'hui sur le sol de Titan, satellite de Saturne, après 7 ans de voyage ; j'avais signalé cet événement à venir dans ma conférence sur les origines de la vie en mai 2000. Voilà un nouveau terrain d'observation pour les géologues, mais les mots de terrain et de géologie sonnent étrangement dans cette affaire, parlera-t-on bientôt de titanologie ?

Il faut cependant cultiver son jardin, en l'occurrence il nous faut revenir à notre Académie de Nîmes. L'Académie, vénérable institution, vit sur des traditions solides, bien rodées ; je n'ai pas voulu les bousculer, n'ayant ni la capacité d'élaborer de nouvelles règles ni celle de faire croire que je pouvais modifier, pendant le temps limité de mon passage à la présidence, une administration qui fonctionne assez bien. Je sais que des esprits mieux formés que moi aux problèmes de droit travaillent à rajeunir nos institutions, je leur souhaite de réussir.

Si je n'ai rien réformé, j'ai tout au moins essayé d'être présent et d'être à l'écoute des uns et des autres, dans les commissions, dans les réunions de bureau ou des anciens présidents.

Mon travail a été constamment guidé par Madame notre Secrétaire perpétuel qui, mieux que moi, maîtrise le fonctionnement de notre Compagnie, en connaît les rouages, l'histoire ancienne et récente, et je ne saurais trop vous remercier, Madame, des conseils judicieux que vous m'avez donnés et aussi pour votre inlassable activité.

Mes remerciements vont aussi à notre vice-présidente, M<sup>me</sup> Deronne, qui a accompli un travail important dans le cadre de la commission du patrimoine dont elle est le rapporteur.

À la vice-présidence vous aurez près de vous, Monsieur, notre ami et confrère Jean-Marc Roger, homme de terrain et de science lui aussi, prêt à vous suppléer en cas d'absence.

Je vous remercie d'avoir accepté cette fonction, je vous souhaite une présidence heureuse et, selon l'usage, je vous remets cette clochette censée symboliser un incertain pouvoir, et la clé qui, passant de main en main, représente la continuité de la vie et surtout l'esprit d'ouverture de notre Académie.

Puis M. Fabre répondit en ces termes :

Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Devant cet aréopage, je voudrais adresser une trinité de remerciements lapidaires, comptant me rattraper lors de la séance publique du 6 février.

Merci tout d'abord à notre confrère Pascal Gouget. Président, vous êtes certes un homme discret, affable, et d'une grande courtoisie, mais aussi un actif tranquille, toujours présent. De votre action, particulièrement consensuelle, nous témoignons absolument de son caractère méthodique et consciencieux. Sachez que la Compagnie vous en sait gré et vous en est fort reconnaissante.

Un merci aussi aux membres du bureau, Hélène Deronne, Catherine Marès, et Christiane Lassalle, notre Secrétaire perpétuel, dont le dévouement n'a d'égal que sa ténacité à administrer en toute rigueur et opiniâtreté notre maison. J'y ajoute avec grand plaisir ceux qui gèrent, avec le sérieux qu'on leur connaît, l'ingrat dossier de nos finances, André Costabel, Pierre-Marie Michel et Henri Hugues.

Un chaleureux merci enfin à vous tous pour la confiance que vous me témoignez. Je ferai tout pour la justifier et pour mener notre compagnie, non pas comme le partégaire balloté sur son négachin ou son négafol face au vent, mais comme le « capitaine temporaire » de notre paquebot ; car avec plus de 322 ans d'existence, on n'est certainement pas un petit navire.

Je terminerai si vous le voulez bien par deux citations : la première est celle d'un « écrivain » fort méconnu, mais chanteur très connu, Johnny Hallyday, en prélude à sa chanson « Quelque chose en nous de Tennessee » : Au cours de cette année « *je sais que je pourrai compter sur vous....mais sachez que vous pourrez aussi compter sur moi* » ; la seconde est celle du philosophe chinois Tchouang Tseu (315 av. J.- C.) : « *Le meilleur usage que l'on puisse faire de la parole est de se taire* ». Dont acte.

Sa première action a été de présider à l'élection de M. Bernard Fontaine au fauteuil de Maître Jean Goujon. M. Fontaine a été élu par 20 voix favorables et 4 bulletins blancs. Il est donc admis parmi nous.

Puis, selon l'ordre du jour, M. Fabre donne la parole à M. Charles Puech, membre résidant, pour sa communication sur « *Le crime du mas de Lauze* ».

Nous assistons au déroulement d'un fait divers qui a laissé des traces profondes dans le souvenir nîmois : la veille de Noël 1945, la famille Sallier est assassinée : le père, la mère et un fils sont tués à la mitraillette, les deux fillettes ont la gorge tranchée, mais la dernière en réchappe et sera un témoin important par la suite.

L'enquête de police va durer près de 6 mois, sans que l'assassin soit démasqué. Il l'est par hasard, car, simplement condamné pour des vols de légumes et de lapins, Rodeillat est suspecté sérieusement lorsque l'arme du crime, une mitraillette enrayée, est retrouvée dans une cave qui lui avait été prêtée.

M. Puech nous fait ensuite assister au jugement, au tribunal, puis en Cour d'assise où deux académiciens nîmois interviennent : Maître de Monteau-Manse, Maître Tailhade, et un jeune avocat (futur académicien), Maître Jean Ménard. La préméditation est démontrée, et l'assassin est condamné à mort et exécuté le 27 avril 1948. Il sera le dernier condamné à mort à Nîmes.

Pour terminer, M. Puech essaie de fournir une explication à cet assassinat, en nous présentant l'enfance malheureuse du condamné et sa vie difficile.

Mais le lieu était maudit, car 40 ans plus tard, une femme âgée a été tuée à coups de pelle, dans ce même mas de Lauze.

Cette communication très vivante était même très émouvante, lorsque M. Ménard a évoqué ses souvenirs personnels relatifs à cette affaire.

**SÉANCE DU VENDREDI 4 FÉVRIER 2005**  
**Cette séance est présidée par M. Guilhem Fabre**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Durteste, Fabre, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Kuntz, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Ménard, Michel, Pradel, Puech, Roger, Sapède, de Seguins-Cohorn, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés M<sup>gr</sup> Dalverny, M. Debant, M<sup>me</sup> Deronne, M<sup>mes</sup> Maurin et Poujoulat.

Absents : MM. Costabel, Dervieux, Mounier, Salenson et Tempier.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Doria, Maréchal, Pincemaille et Vermeil.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et approuvé à l'unanimité moins deux abstentions de membres n'ayant pas pris part au vote.

M. le Préfet du Gard accepte de présider notre séance publique, mais M. Journet, sénateur, regrette de ne pouvoir être présent ce jour là.

Les membres du bureau sont invités par M. le Préfet à un sympathique déjeuner pendant lequel nous avons fait part de notre souci d'accroître notre audience auprès du monde extérieur. Nous veillerons à mettre en pratique les suggestions pertinentes de notre hôte.

Une lettre de notre confrère M. Gilles Dervieux propose, à la suite de son absence prolongée, de démissionner de son siège de membre résidant. Nous estimons que son absence est passagère et nous souhaitons son retour parmi nous.

Nous recevons de la part de la Conférence des Académies de province : *La lettre des Académies n° 7*, où il est question du centenaire de la loi de Séparation des Églises et de l'État et d'un colloque inter-académies sur ce thème. Nous avons répondu que nous pourrions, à leur demande, présenter la réaction protestante à cette loi. Une lettre d'accompagnement demande de désigner dans chaque Académie un responsable des relations entre elle et la conférence. M<sup>me</sup> Catherine Marès, secrétaire-adjoint, est désignée pour cela.

L'Académie d'Arles nous fait part de ses conférences du trimestre ainsi que celle de Montpellier qui nous adresse le programme du mois de février.

Comme tous les ans, nous recevons une invitation à la séance solennelle de rentrée de l'Académie de Lascours. La conférence sera prononcée par M. Daniel le Blévec, professeur d'histoire médiévale à l'Université Paul-Valéry et correspondant de notre compagnie : *Les origines médiévales de l'assistance publique.*

La Municipalité nous convie à une exposition rétrospective de la Compagnie des Arènes, à l'inauguration du *Salon de la biographie*, à l'exposition *Romanité et patrimoine écrit*, à la bibliothèque Carré d'Art, et à deux expositions à la chapelle des Jésuites : *Capitelles gardoises et travailleurs des garrigues.*

Dans le cadre des conférences du Comité de l'Art chrétien, nous signalons celle de M. Philippe Secundy sur : *Les lois scolaires en France au début du xx<sup>e</sup> siècle et ses répercussions dans le diocèse de Nîmes.*

Nous avons reçu en hommage un tiré à part de M. Romain Daudé, délégué des jeunes des Vieilles Maisons françaises, concernant *L'hôtel de la Condamine au Vigan*, extrait d'un ouvrage à paraître sur les hôtels particuliers et les belles demeures du Vigan et des bulletins de souscription de la maison d'édition l'Harmattan concernant deux ouvrages de M<sup>me</sup> Catherine Bernié-Boissard : *Autour de Nîmes et de ses région* et *Tauromachies et identités locales.*

Notre séance publique s'est déroulée avec succès : avec l'allocution de M. J.-P. Hugues, notre président d'honneur, qui a ouvert la séance, puis avec le compte rendu des travaux académiques de l'année 2004, par M. Pascal Gouget. Le président en exercice, M. Guilhem Fabre évoqua la *Géographie de l'eau*. Le prix Issoire fut remis à Madame Isabelle Dubois, maître de conférence en littérature à l'Université de Perpignan, pour *Cinq nouvelles*, dont deux évoquent des souvenirs d'enfance, deux autres des voyages en Tunisie et dans le Grand Nord, la dernière : *Halte*, relatant une entrevue émouvante entre deux sœurs, pendant le bref arrêt d'un train en gare de Marseille. La dernière communication fut prononcée par M. Charly-S. Jallatte : *De la montagne Sainte-Victoire à la Camargue avec Armand Lunel, premier lauréat du prix Renaudot.*

Le 18 février, nous avons eu une séance administrative, où nous avons approuvé les comptes financiers présentés par M. Michel, trésorier, en présence de M. Vauclare, correspondant : le budget est équilibré mais nous n'avons pas encore les factures des publications. L'année 2005 sera plus difficile. Nous avons défini les travaux à réaliser au cours de cette année, essentiellement la remise en place des tuiles de la toiture de l'hôtel de l'Académie. Un devis nous a été donné par notre confrère, M. Bruguerolle. A l'hôtel Davé, sont prévus l'aménagement de deux appartements du second étage, ainsi que le couloir de cet étage et la remise en place de la plaque concernant la donation de M. Jules Davé.

Nous avons constaté un public moins nombreux que précédemment à la séance publique, et nous n'avons pas réussi à donner au prix la solennité que nous souhaitions.

Deux postes sont à pourvoir parmi les non résidants : des noms ont été avancés : M<sup>mes</sup> Cavalier, Teulon-Lardic, Plouvier, M. Kirschleger ; leurs *curriculum vitae* seront communiqués avec la prochaine convocation. Le vote est prévu pour le 1<sup>er</sup> avril.

C'est le tour cette année du prix Forado, concernant l'histoire.

Notre participation au colloque sur la loi de Séparation de 1905 sera effective : le groupe protestant est au travail et traitera le sujet suivant : *Les protestants nîmois et la loi de Séparation de 1905*.

Chaque commission a présenté ses projets pour l'année : la commission des Nominations a rédigé la liste des correspondants (vous l'avez reçue dans le précédent courrier) dont l'élection aura lieu le 18 mars ; la commission des Programmes a établi celui du second trimestre ; la commission des Publications annonce la sortie de presse des Mémoires 2003 ; M. Gouget signale l'entrée de plus de 205 ouvrages à la bibliothèque, un inventaire annuel lui est demandé ; la commission du Patrimoine a entrepris l'inventaire du mobilier de l'hôtel de la rue Dorée et recherche les moyens de protéger les peintures murales de l'église Saint-Paul et la chapelle du cimetière Saint-Baudile. Une sous-commission dirigée par M. Lévy est chargée de recenser les personnalités locales qui ont joué un rôle à Nîmes dans tous les domaines.

La saisie informatique des livres de la bibliothèque sera achevée avant la fin de l'année. Il sera ensuite question d'informatiser

les revues reçues en échange. M. Aventurier propose d'assurer la mise à jour de notre site Web, proposition retenue.

La demande d'examen du règlement intérieur sans modifier les statuts est de nouveau à l'ordre du jour. L'avis d'un membre du Conseil d'État est nécessaire pour nous assurer de la sauvegarde de la reconnaissance d'utilité publique de l'Académie. M. Audisio et M<sup>me</sup> Kuntz vont se renseigner.

Le président se charge d'écrire, au nom de toute l'assemblée, une lettre à M. le Maire pour attirer son attention sur la protection de la plaine du Vistre en achetant les terrains situés en zone inondable pour en faire des espaces verts. C'est une nécessité si l'on veut conserver une zone encore actuellement non-construite.

Puis le président donne la parole à l'orateur du jour, M. Jacques Lévy pour son exposé, *Saint Sébastien ou les métamorphoses d'un mythe*. A l'aide de projections, M. Lévy nous montre l'évolution des représentations de saint Sébastien à travers la peinture classique et le symbolisme qui s'y rattache.

Mais auparavant, il a recherché les faits connus concernant la légende de saint Sébastien, né soit à Narbonne, soit à Milan, officier romain à l'époque de l'empereur Domitien. Converti à la foi chrétienne, il fut martyrisé à deux reprises, d'abord par sagittation, mais laissé pour mort, il est recueilli par une veuve charitable qui le guérit de ses blessures, une seconde fois par lapidation. Son culte se répandit rapidement à la suite de l'épidémie de peste de 1348 ; il devient alors le protecteur et le guérisseur de cette maladie.

C'est surtout à partir de XVI<sup>e</sup> siècle qu'on le représente percé de flèches plus ou moins nombreuses, d'abord sous la forme d'un vieillard, puis très vite sous celle d'un adolescent imberbe au corps frêle. Tous les grands artistes ont été attirés par sa représentation, et nous avons pu, lors de cette communication, admirer des œuvres de Van der Weyden à Georges de la Tour en passant par Memling, Botticelli, le Pérugin...

Félicité, M. Lévy répondit aux questions de l'assemblée.

**SÉANCE DU VENDREDI 4 MARS 2005**

**Cette séance est présidée par M. Guilhem Fabre**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Costabel, Dalverny, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Kuntz, M Lévy, M<sup>mes</sup> Leroy et Marès, M. Maubon, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Michel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Sapède, Sauzet, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Ménard, M<sup>me</sup> Pouloulat, MM. Pradel, de Seguins-Cohorn et Valade.

Absents : MM. Dervieux, Mounier, Salenson et Tempier.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chabert, Chillet-Pijac et Vermeil.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et approuvé à l'unanimité.

De nombreux présidents des académies voisines nous ont fait part de leur regret de n'avoir pu assister à notre séance publique.

Nous avons reçu le programme pour les mois de mars et d'avril de l'Académie de Montpellier ; je vous signale particulièrement la communication du professeur Cholvy, le lundi 7 mars, à 17 h 30 à l'Institut de Botanique sur *Autour de la Séparation, en Languedoc* (séance publique) et le 4 avril, toujours en séance publique et au même endroit, une communication de M. Louis Cot : *L'eau, molécule de notre quotidien*.

Le 8 février, le *Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement du Gard*, présente une communication de M. Alexandre Cheval sur *La décoration intérieure des demeures nîmoises au XVII<sup>e</sup> siècle*. Ce jeune homme avait présenté ce travail pour le prix Forado, mais il n'avait pas été primé.

Le 26 février, lors du 23<sup>e</sup> festival du cinéma d'Alès, nous étions invités à la projection, en avant-première, de *La Fiancée syrienne*, sur le Site du Pont du Gard. Le 1<sup>er</sup> mars, dans le cadre des *mardis universitaires* à l'Université Vauban, conférence de M<sup>me</sup> Madline Gueydan sur la *Fragilité féminine au XXI<sup>e</sup> siècle : influence sur les enfants*.

Ce soir, la municipalité nous invite à une réception offerte pour la présentation de la *Revue tauromachique de M. André Viard*.

Samedi 5 mars, au lycée Alphonse Daudet, se tiendra le colloque sur la Séparation des Églises et de l'État, organisé par le Comité de l'Art chrétien..

A Congénies, sous l'égide de l'association Maurice Aliger, une conférence de M. René Domergue évoquera : *L'intégration des étrangers dans la région nîmoise* et le 19 mars, à Carré d'Art, une table ronde sera organisée par les Amis du Musée d'Art contemporain sur : *Le musée à l'épreuve de l'art contemporain : regarder l'œuvre.*

Deux expositions sont à signaler : *le 4<sup>e</sup> salon de la bande dessinée* et, à Paris, au musée Marmottan, l'inauguration de l'exposition *Paul Guigou* où nous sommes invités par le président de l'Académie des Beaux-Arts, notre confrère, M. J.-M. Granier.

Le président donne la parole à M. Antoine Bruguerolle, membre résidant, pour nous parler : *De l'hôtel de Hauranne à Bayonne. Présentation d'un projet de restauration et débat autour de la doctrine, quarante ans après la Charte de Venise (1964-2004).*

M. Bruguerolle nous a montré par de nombreuses projections les difficultés rencontrées pour la restauration d'un édifice qui a gardé des vestiges d'époques différentes. Viollet-le-Duc aurait démoli toutes les parties les plus récentes pour ne garder que les plus anciennes qu'il aurait complétées dans le même style, donnant de l'édifice un aspect qu'il n'aurait sans doute jamais eu. Une restauration entreprise après l'adoption de la charte de Venise aurait consolidé l'édifice en laissant apparents et différents les ajouts nouveaux, afin de bien différencier ce qui était d'origine des restaurations. La restauration entreprise par M. Bruguerolle donne de l'édifice un ensemble plus homogène respectant les différents styles avec des raccords qui s'intègrent beaucoup mieux, même si certaines pièces rapportées proviennent d'un autre édifice.

**SÉANCE DU VENDREDI 18 MARS 2005**

**Cette séance est présidée par M. Guilhem Fabre**

Sont présents : MM. Aventurier, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Costabel, Dalverny, Debant, Durteste, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, MM<sup>mes</sup> Kuntz et Leroy, MM. Maubon, Ménard, Michel, Mounier, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Sapède, Valade et M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Chausse, MM<sup>mes</sup> Deronne, Marès et Maurin, MM. Pradel, de Seguins-Cohorn et Tempier.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chabert, Chillet-Pijac, MM. Maréchal, Meine, Monteils, M<sup>me</sup> Pallier, M. Pincemaille.

À cette séance, nous avons le plaisir d'accueillir M. Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes.

Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité des présents.

Nous avons reçu le programme des conférences de la Société archéologique de Béziers pour ce semestre 2005, ainsi que l'annonce de trois colloques en Normandie sur

- *L'histoire de la grande pêche*, organisé par la Société d'histoire maritime et la Société d'archéologie et d'histoire de la Manche ;

- autre colloque à Avranches, sur *La place de la Normandie dans la diffusion des savoirs : du livre manuscrit à la bibliothèque virtuelle* ;

- à Saint Lô, sur *L'Église en Normandie du Concordat à la Séparation*, en collaboration avec l'Université de Caen et la société d'histoire du Protestantisme en Normandie.

Plus près de nous, nous vous signalons à Nîmes une conférence très attendue sur *Les Catastrophes naturelles : estimation et anticipation des risques, cas du tsunami du 16 décembre 2004*, par Pierre Pinettes, docteur en physique, à l'Université. Nous avons aussi été conviés à l'inauguration de l'exposition de la *Présentation de la collection Campana*, au musée archéologique ; à la chapelle des Jésuites, sous l'égide de la Municipalité, *20 ans du Secteur sauvegardé*, remarquable par la quantité et la qualité des documents

exposés, et par la parution d'un superbe catalogue ; à la Galerie des Arènes, *Peintures de Costa Lefkochir* et à Carré d'Art, *À Kioto* avec projection d'un film.

Au Petit Temple, a lieu un concert : œuvres de Berlioz, Debussy et Alain Louvier, où participe M<sup>me</sup> Sabine Teulon-Lardic, flûtiste, mais aussi correspondant de notre compagnie. Enfin, à la chapelle des Jésuites, M. Audisio présente les *Actes du colloque Jean-François Séguier, un savant nîmois au siècle des Lumières*, publiés par les soins de l'Institut européen Séguier.

Selon l'ordre du jour, il est procédé à l'élection des correspondants (MM. Robert Chalavet, Robert Chamboredon, Jean-Louis Meunier, M<sup>mes</sup> Raphaële Mouren et Marie-Claire Pontier). Il sont élus par 24 voix et une abstention, à l'exception de Mme Pontier élue à l'unanimité.

Puis le président demande de faire entrer M. Bernard Fontaine pour son installation comme membre résidant au siège de Maître Jean Goujon.

M. Guilhem Fabre accueille M. Bernard Fontaine en ces termes :

Monsieur,

Je ne crois pas au hasard, ou alors très peu. Car, vous avouerez, avec le nom que vous portez, être reçu par un spécialiste de l'eau, qui vous connaît depuis quelque temps, et pour une première, ça ne s'invente pas.

Bernard Fontaine, au crépuscule d'une vie professionnelle particulièrement fournie, puisqu'elle s'est développée sur plus de quarante années, vous intégrez l'aube d'une autre qui, si elle sera plus tranquille, n'en sera pas moins, nous l'espérons, tout aussi fructueuse. Nul doute que ce sera pour vous un réel changement ; mais sans risque de trop s'avancer, vous vous y adapterez très vite, par votre vision des choses et votre capacité d'adaptation. Nous attendons vos communications avec curiosité.

Mais avant de vous décortiquer un peu comme il se doit, allons aux origines.

Né à la fin de la première moitié du siècle passé, vous êtes l'aîné des quatre fils de notre collègue Marcel Fontaine qui fut président de notre compagnie. C'est dire que cette maison n'est

pas inconnue pour vous. Sans doute, sans le savoir, vous étiez programmé pour y entrer car vos valeurs cardinales, ancrage dans la société nîmoise, tolérance, dialogue, tradition... pour résumer humanisme, sont assurément les vôtres. Louis Durteste, Charles Puech et Paul Maubon ne s'y sont pas trompés en vous parrainant. Vous êtes marié, père de deux enfants et grand-père de cinq petits-enfants. Mais avant d'arriver à ce bilan familial provisoire, rappelons vos premiers pas et gambades en culottes courtes. Ils furent pleinement camarguais au mas de l'Amarée au milieu des taureaux de la manade de Montaut. Pouvait-on au vrai trouver un lieu plus félibréen et prégnant ? Par la suite, votre vie s'est largement moulée sur celle de votre père. Des études secondaires classiques à Nîmes, supérieures en droit à Montpellier, vous ont conduit tout naturellement en 1964 vers le métier d'avocat privé. Dans tous les domaines, du pénal au commercial, en passant par le civil. Les milliers de dossiers traités ont sans doute un peu gommé votre souhait premier de vous consacrer au droit public. Et, à l'évidence, votre stature généreuse, votre rigueur dans l'analyse des faits, comme votre facilité d'élocution en société, ont dû largement plaider pour votre cause en bien des cas. Surtout les désespérés.

Vos passions, et autres inclinations, sont éclectiques. À commencer par le goût prononcé pour les choses de la nature. Les visions kaleïdoscopiques de la sansouïre des Launes et de la baisse de la Cindre, avec en fond de toile l'église des Saintes-Maries-de-la-Mer, doivent encore vous hanter. Comment peut-il en aller autrement avec de tels paysages si absolus à l'époque ? Et, dans ce domaine, je n'insisterai pas sur la cynégétique écologique inscrite dans vos gènes, pour différentes raisons qui vous regardent, mais qui justifieraient de beaux développements. Le sport par contre vous a toujours été interdit, du moins dans ses excès. Mais sauter en parachute était-il vraiment indispensable ?

Dans ces penchants, ceux qui relèvent de l'esprit et de l'âme confirment cette diversité. Vous êtes collectionneur, numismate, amateur de peinture, féru de musique classique puisqu'elle vous accompagne partout, ne serait-ce que dans vos nombreux déplacements journaliers.

Mais parmi vos passions, il y a aussi et surtout celle des livres dont regorge votre bibliothèque. Avec un penchant avéré pour certaines catégories d'ouvrages. Le régionalisme en est une

que vous maîtrisez pleinement : c'est le moins que vous puissiez faire avec votre forte implication dans la vie nîmoise et gardoise. Car, homme de convictions affirmées, si vous avez jeté l'ancre à Vauvert, ce n'était pas uniquement pour le repos. Quelque vingt années d'engagement politique, dont douze en tant que conseiller municipal, en témoignent. Mais c'est l'histoire qui, comme l'écrivait Paul Valéry (*Regards sur le monde actuel*) « justifie ce que l'on veut, n'enseigne rigoureusement rien, car elle contient tout et donne des exemples de tout », remporte vos plus vifs suffrages. Tous domaines confondus. Un certain enseignant Dupré n'y étant pas pour rien. Tout naturellement ce goût de bibliophile-bibliophage se retrouve largement dans vos lectures nocturnes durant lesquelles certaines longues insomnies vous plongent régulièrement avec délectation dans des ouvrages d'étymologie et de toponymie. Pourquoi pas? Au fait, votre Dauzat doit être dans un triste état.

Vos nombreux voyages dans les pays africains occidentaux vous ont sensibilisé à la connaissance des nombreuses ethnies et cultures sociales si particulières à ce continent, où, dans ces domaines, les limites étatiques cèdent largement le pas aux contrôles exercés par le parcours des cours d'eau, et où la géographie et l'histoire sont intimement mêlées. On comprend aisément cette attirance pour l'ancienne Afrique Occidentale Française, ses paysages et ses gens. Car ici on rejoint l'histoire dans les longues et courtes durées, et on saisit mieux un certain pourquoi des problèmes actuels liés à ces mélanges. Ainsi les plus de soixante ethnies de la Côte d'Ivoire qui débordent largement sur les états voisins, comme le Burkina Faso et le Mali pour ne citer qu'eux.

Je ne sais si dans cette salle se trouvent des pêcheuses ou des pêcheurs, comme vous, mais ce dont je suis sûr c'est d'avoir particulièrement ciblé ce discours, car avec votre lourd actif cynégétique, j'aurai du souci à me faire, me trouvant exactement dans votre ligne de mire.

Bernard Fontaine, les portes de l'Académie, à l'inverse de celles des Dogons, s'ouvrent sur vous, mais ce ne sera pas pour y lire dans nos crânes comme les Fangs. N'y comptez pas. Mais en tout état de cause, je terminerai par trois mots qui résument tout : Bienvenue parmi nous.

M. Bernard Fontaine répond en ces termes :

Monsieur le Président,

Madame le Secrétaire perpétuel, Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie, Monsieur le Président, pour votre chaleureux accueil, ayant su évoquer par d'aimables propos des aspects de ma personne que seule une relation amicale vous autorisait à connaître. Le tableau est flatteur, mais je crains qu'il ne reflète qu'imparfaitement la réalité et que vous ne m'accordiez plus de mérites et de qualités que je n'en ai.

Je suis conscient qu'en m'accueillant c'est la profession d'avocat que vous honorez, en lui réservant une place que, depuis des décennies, nombre de mes talentueux prédécesseurs ont occupée. De longue date, le Barreau a été représenté au sein de votre Académie, hommage respectueux à l'Avocat, celui-là qui porte la parole et défend ceux qui n'en sont pas investis, celui-là qui est craint quand il attaque, qui est aimé quand il protège, qui émeut quand il apitoie.

L'Avocat a de tous temps occupé une place prépondérante dans notre société parce qu'indispensable à l'heure de Justice. Ceux qui le critiquaient l'appellent à leur secours, heureux de trouver en lui un auxiliaire précieux apte à défendre leur cause, leur droit, leurs biens, leur honneur, voire leur liberté.

Mais comme l'on n'a pas toujours l'estime et le respect que l'on désire mais ceux que l'on mérite, cette profession ne peut s'exercer que dans l'honneur. C'est pourquoi, il appartient à l'avocat de respecter les lois, les institutions et ceux qui les représentent, car la crédibilité et la confiance que les juges peuvent lui porter en dépendent ; il est difficile, l'équilibre à trouver entre l'efficace et le convenable !

L'avocat est avant toute chose l'homme du VERBE.

Il est vrai que, par suite de l'importante réforme de la loi du 31 décembre 1971, la profession a bien changé. Le premier alinéa de l'article 2 de ladite loi, avec une froideur digne des textes révolutionnaires, est ainsi rédigé : « Les offices d'avoué près les Tribunaux de Grande Instance sont supprimés ». Et l'article 3, modifié le 15 juin 1982, dit : « Les avocats sont des auxiliaires de justice ».

L'avocat va donc exercer une nouvelle profession : il ne s'agit plus seulement de plaider, mais d'accomplir les tâches des avoués près les Tribunaux, c'est-à-dire accomplir les actes de procédures

et d'exécution qui leur étaient dévolus. L'écriture va envahir son quotidien : paperasseries, rédaction d'actes et j'en passe ! Oublié le style académique ! L'écriture doit être incisive, dépouillée, l'expression concise : on pourrait inscrire aux porches des palais : « Accès interdit à la poésie et à la rêverie ! » Et voilà comment une profession dont l'expression était l'oralité devient celle d'un paperassier !

Il est clair que cette métamorphose a eu un coût : celui d'avoir perdu son style, d'avoir oublié le plaisir de l'écriture. Aussi dois-je vous faire part de mon angoisse à me présenter devant vous ; car outre la révérencieuse timidité que vous m'inspirez, j'éprouve les plus grandes difficultés à m'exprimer par l'écriture, ce qui est un comble pour un académicien ! Toutefois, je ne désespère point qu'à votre contact, et la retraite venant, je puisse être à même d'améliorer sinon un style, du moins une écriture plus en accord avec la distinction que vous m'avez accordée. C'est pourquoi, je vous demande d'être indulgent si mon expression est aujourd'hui plus proche du langage parlé que de l'écrit.

S'exprimer oralement est un art difficile, qui demande la maîtrise de soi, l'élocution, le respect de la syntaxe, et qui nécessite dans l'immédiat une adaptation du discours aux réactions de l'auditoire. À la différence de l'acteur qui s'approprie le texte d'un auteur, l'orateur crée : son œuvre est unique et éphémère ; c'est celle de l'instant. Elle doit séduire, convaincre, et si possible émouvoir. Tâche ô combien ambitieuse !

L'orateur doit surmonter de multiples difficultés :

- le lapsus, qui, survenant au moment inopportun, met à néant l'effet dramatique recherché et peut générer un rire moqueur !

- le bégaiement, qui trouble,

- le mot que l'on cherche et qui, le traître, n'arrive point aux bords des lèvres alors que la phrase apparaissait parfaitement ciselée !

- le silence : si utile quand il est voulu parce qu'il accentue ce que l'on vient d'exprimer, mais paralysant quand il interrompt inopinément le cours de nos idées.

Et quand vient le moment de clore une intervention, l'orateur épuisé, s'interroge : « Ai-je tout dit ? Ai-je été convaincant ? Me suis-je correctement exprimé ? » Et à la fin : « Où est le texte ? parti ! Qu'en reste-t-il ? Rien ! » Sans doute une vague impression,

et l'orateur se lamente en tentant de se remémorer ce qu'il vient de dire et s'accuse de mille maux ! Comment avoir pu oublier tel argument ? Pourquoi avoir été confus ?

Sachez, Mesdames et Messieurs, qu'il n'est pas de pire critique pour l'orateur que l'orateur lui-même. Alors, n'y a-t-il pas quelque perversion, voire quelque sadisme, à persévérer à s'exprimer en public, pour vomir une œuvre qui ne le satisfait point ?

Ce serait méconnaître le grisant plaisir ressenti à maîtriser son angoisse, à préparer son intervention, à surmonter cette peur qui agite parfois nos membres et vous a fait quelquefois fléchir. Soudain il entend sa voix briser le silence, capter les attentions. Il y a l'acquiescement qu'il sollicite, et la perception dans les yeux de son auditoire, quelquefois de l'émotion et parfois même des larmes. Cette communion avec l'assistance est exaltante, qui le paie de certains échecs. Leçon de modestie que l'exercice de la parole !

Plaisir aussi d'avoir tout naturellement pu dire ce que l'on avait envie de dire ! C'est sans doute avec naturel et sans emphase que l'on est le plus convaincant parce qu'accessible.

Je pense, comme Maurice Garçon, que « le propre de l'orateur consiste à montrer un naturel qui crée entre celui qui écoute et lui-même un courant de sympathie et de confiance ».

Il faut se garder des artifices : Pascal lui-même n'a-t-il pas dit que « le dépouillement du style oratoire est un style naturel et quand on le découvre derrière l'œuvre, on est tout étonné et ravi de trouver un homme ».

C'est ainsi que, tout naturellement, je vais ici évoquer la mémoire de Jean Goujon, un homme qui maniait le verbe avec talent.

Je ne puis aborder son panégyrique sans rappeler un souvenir qui remonte à ma première rencontre avec lui au Palais de Justice, il y a plus de quarante ans. Alors que je me trouvais plongé dans l'étude d'un des premiers dossiers que je devais défendre, je me souviens d'avoir eu l'attention attirée par la survenue d'un petit homme enveloppé, l'air soucieux, se dirigeant d'un pas rapide vers la barre. Il y déposait une volumineuse serviette, dont il extrayait des documents qu'il se mettait aussitôt à tourner et retourner avec fébrilité, pour ensuite en abandonner la lecture ; extirpant alors de sa poche un petit agenda *Mignon*, il le feuilletait avec attention et se

mettait à en couvrir les pages en tous sens, d'une écriture tellement minuscule que j'avais peine à penser qu'il puisse la relire. Soudain, comme s'il venait de découvrir qu'il n'était pas seul, il virevoltait, embrassait la salle d'un regard vif et malicieux, et s'en retournait vers son dossier, après avoir rangé son agenda. Cette attitude m'intriguait, et ma stupéfaction fut encore plus grande quand, sur l'invitation du Tribunal, il se mettait aussitôt, sans répit, à aborder sa plaidoirie : se frottant les mains, ou bien se saisissant de pièces, il entamait une brillante démonstration qu'il accompagnait de clins d'œil malicieux et complices qui laissaient percevoir à ceux qui l'écoutaient que, s'ils n'avaient pas compris, c'est qu'ils étaient bien sots, tant ce qu'il leur exposait était évident.

Je venais de découvrir l'éloquence même de Jean Goujon ! Sa façon de s'exprimer était tellement intelligente qu'elle ne pouvait souffrir aucune contestation.

Pour l'avoir affronté ensuite à la Barre pendant des décennies, je puis attester qu'il était malaisé de s'opposer à lui tant il était redoutable ! Vous avez compris qu'il était un tribun hors du commun, l'un de ces avocats que l'on prend en exemple et que l'on écoute tant il y a d'enseignement à en tirer. Toutefois, il paraît que rien ne l'avait prédisposé à embrasser la profession d'avocat, ni ses origines, ni ses aspirations premières.

En effet, Jean, Alphonse, Édouard, Joseph Goujon est né le 6 novembre 1921, à Aimargues, de Roger Goujon, négociant en vins et viticulteur, et de Marie Madeleine Carlier, dans une maison dont on dit qu'elle abrita pour une nuit Saint Louis, qui se rendait à Aigues-Mortes pour y embarquer pour la Palestine. Sans doute le passage du grand saint avait-il imprégné les lieux, car Jean Goujon, né catholique et croyant, le resta toute sa vie. Si Descartes disait qu'il avait tété le catholicisme au sein de sa nourrice, Jean Goujon en avait été influencé lui, par le lieu de sa naissance.

Ses origines ont dû quelque peu façonner sa personnalité atypique et complexe, en raison d'une hérédité assez originale : en effet sous la Révolution française, deux de ses aïeux s'opposèrent vivement en raison de convictions contraires : un nommé de Witt, instituteur au village, royaliste convaincu et contre-révolutionnaire, ascendant dans la branche maternelle, affronta Jacques Goujon, de la branche paternelle, républicain de la première heure. Il est clair qu'il eût été difficile pour le jeune Jean de prendre parti pour

l'une ou l'autre cause de ses aïeux. Ainsi, cette anecdote familiale a dû l'influencer au point qu'il n'ait jamais pu avec certitude et conviction s'inscrire à un quelconque parti politique – encore qu'il ait manifesté de l'admiration pour le général de Gaulle.

Quoi qu'il en soit, de par son éducation religieuse, il ne pouvait entreprendre d'études que dans un Collège catholique, ce qu'il fit en se faisant admettre au Collège de l'Assomption où il resta jusqu'à son baccalauréat. A 15 ans, élève brillant, il se faisait remarquer en obtenant la Coupe DRAC qui récompensait le prix d'éloquence, juste récompense de la révélation d'un talent qui devait s'affirmer avec les années.

Puis il quittait Nîmes pour Montpellier, où il entreprenait des études de droit, qui devaient le conduire à Paris, puis à Lyon, pour y suivre en Sciences Politiques l'enseignement de maîtres éminents dont Michel Debré.

La guerre et l'occupation devaient interrompre les prémices d'une carrière dans la haute administration, et tout naturellement, il s'en revenait chez lui à Aimargues, d'abord pour s'occuper de la propriété familiale, puis s'inscrire au Barreau de Nîmes, où il collabora au cabinet d'un éminent avocat, Jean Viala, auprès duquel il allait acquérir une expérience professionnelle exemplaire qui ne se démentit point tout au long de sa carrière, jusqu'à son départ à la retraite en 1987.

Homme imaginatif, entreprenant et innovateur, ayant perçu l'évolution de notre société et les profonds changements qui devaient la dynamiser, il était convaincu que la profession judiciaire et notamment celle d'avocat était appelée à se moderniser.

Enthousiaste, convaincant, il mettait en place dès 1957 l'*Union des Jeunes Avocats*, avec son ami Fernand Lamarque, un immigré du Gers, venu s'installer à Nîmes qu'il ne devait plus quitter. Puis ce fut la création de la *Fédération Nationale des Unions des Jeunes Avocats*, dont il devait assumer la présidence pendant deux mandats, et dont il organisait un premier congrès mémorable à Nîmes. La « FNUJA », syndicat sans vouloir l'avouer, car cela eût paru scandaleux au sein d'une profession confinée dans un mode de vie désuet de par ses idées, fut porteuse de réformes appréciables qui devaient moderniser la profession d'avocat, soit par exemple l'amélioration de la condition des avocats stagiaires, la suppression des avoués au Tribunal, l'obtention des droits à une retraite décente,

la création de l'aide juridictionnelle et j'en passe...

Jean Goujon avait semé les graines de réformes dont la récolte n'est pas encore achevée ! Impliqué activement dans la vie de l'Ordre de Nîmes, il acceptait en 1985, malgré la maladie, d'assumer la lourde charge de Bâtonnier, jusqu'à sa retraite en 1987.

Son énergie ne s'est pas limitée à sa vie professionnelle. Il ne résista pas, dès l'âge de 25 ans, à la sollicitation d'Edgar Taihades l'encourageant à le rejoindre sur la liste d'union qu'il présentait lors des élections municipales. Élu, il se voyait confier l'importante et délicate Délégation au budget. Ce faisant, il réalisait une partie du projet qui l'avait, quelques années auparavant, amené à poursuivre des études à Sciences Politiques.

Cependant, fidèle à une ligne de conduite dont il ne s'est jamais départi, il restait un homme libre sans appartenance à un parti – en raison peut-être de ses origines aimarguaises ? À l'occasion de ce mandat il eut l'occasion de rencontrer des personnalités exceptionnelles reçues à Nîmes, pour n'en citer que quelques-uns : Khrouchtchev, Mgr Roncalli, futur Pape Jean XXIII, Michel Debré, et le général de Gaulle, pour lequel il manifestait respect et admiration : la preuve : le passage émouvant d'une lettre adressée au Général après son retrait de la vie politique ; c'est ainsi qu'après s'être excusé de ne pas l'avoir toujours soutenu et l'avoir quelques fois critiqué, il lui écrivait :

« Mon Général,

[...] je me permets cependant de saluer avec vénération le Grand Français, dans sa retraite volontaire d'une incomparable et émouvante dignité.

Vous savez, mon Général, que de nombreux compatriotes pensent souvent à vous avec infiniment de reconnaissance et aussi d'affection, et que les croyants ne vous oublient pas dans leurs prières.

L'attachement d'un peuple est, avec le jugement de l'Histoire, la seule récompense des Héros que la grandeur sépare nécessairement de la foule.

Sans doute aussi, le propre des Grands Hommes marqués par la Gloire est de ne pas vieillir, même à l'âge où ils atteignent la plus grande sérénité.

Je n'en souhaite pas moins que les misères de la vieillesse vous épargnent et que vous restiez longtemps auprès de Madame de Gaulle et de vos enfants, l'image du jeune général qui, en 1940, a incarné la France Éternelle et lui a apporté l'espoir puis le salut. »

Jean Goujon, homme passionné, débordant d'activité, s'est impliqué avec efficacité et succès dans la vie associative. C'est ainsi qu'il est porté aux présidences de l'Habitation à Bon Marché (futur office HLM), de l'œuvre Argaud, de Samuel Vincent, du Génévrier.

Vice-président du Crédit municipal de Nîmes pendant 32 ans – administrateur de la Caisse d'Épargne pendant 15 ans – sur proposition de Michel Debré il est nommé au Conseil Économique et Social.

Enfin, et plus proche de nous, il est élu à l'Académie de Nîmes en qualité de membre résidant en 1988. Membre actif, il présente des communications sur : *Les rapports de Descartes avec les Pays-Bas* (1993), puis sur : *La Hollandaise Belle de Zuylen, première égérie de Benjamin Constant* (1996), et enfin en 2000, en souvenir de sa profession d'avocat, un mémoire en défense de Mata Hari.

Si l'on ajoute à cela son adhésion au projet de l'Institut Jean-François Séguier, afin de donner vocation à la maison de cet illustre Nîmois de devenir un lieu de mémoire et un centre de documentation pour les chercheurs de diverses nationalités, on constatera que ses pôles d'intérêts furent d'une grande diversité. Pour lui les sentiers de la vie étaient bordés de multiples attraits auxquels il n'avait pas résisté. Sa curiosité, son désir de savoir ne devaient occulter aucune opportunité.

Au-delà de cette carrière professionnelle et sociale, il me paraît opportun d'évoquer sa vie familiale. En raison de ses études, Jean Goujon avait délaissé Aimargues pour Nîmes ; il y rencontra une jeune fille issue d'une honorable famille nîmoise : Elise dite Lilette Chambon, fille du docteur Louis Chambon, généraliste obstétricien dont on disait « qu'il avait accouché tout Nîmes » ; elle allait être un contrepoids à l'exubérante personnalité de son mari, pondérant ses impulsions et sa suractivité. De cette union naquirent quatre enfants, dont 3 garçons, futurs médecin, notaire et avocat.

Mais le destin fut cruel qui lui enlevait son épouse en 1978,

à la suite d'une longue et cruelle maladie, et plus tard, en 1998, sa fille Isabelle, mère de famille qui décédait à l'âge de 45 ans. Si l'on ajoute à ces terribles épreuves celle de la maladie qui l'avait frappé en 1975, l'écartant de ses activités pendant neuf mois, on ne peut que constater que les aléas de la vie ne l'ont point épargné.

En 1990, il pensait avoir recouvré un réconfort moral auprès de Madame Christiane Cadenet, qu'il épousait. Mais en 1999, la maladie venait terrasser cette dernière, le plongeant alors dans une solitude dont il ne se relèverait pas.

Une attaque cérébrale le frappait ensuite et le privait de ce qui fut essentiel dans sa vie : l'usage de la parole. Celui-là même qui s'exprimait avec aisance et talent et savait séduire son entourage, n'était plus à même de tenir une conversation. Cette infirmité aggravée par une autre qui restreignait ses déplacements, rendait ses derniers jours insupportables.

Le 29 septembre 2003, Jean Goujon s'éteignait dans l'Espérance de sa Foi et s'en allait rejoindre la terre de ses aïeux au bord du Vidourle. Puisse son repos ne pas être troublé par les disputes de ses aïeux, Jacques Goujon et de Witt ; toutefois je ne pense pas que dans le Royaume du Père, il y ait une quelconque place pour de futiles et désuètes querelles.

L'évocation de la vie de Jean Goujon ne peut être close sans qu'il me soit permis de révéler certaines anecdotes, sans pour autant porter atteinte par d'indiscrètes évocations au respect que je lui dois. L'authenticité m'en a été garantie par son fils, mon ami Olivier Goujon, avocat et digne fils, qui perpétue avec talent, au sein du Barreau nîmois, sa respectable mémoire.

Il n'est de secret pour personne que Jean Goujon était assez enveloppé. Il fut même un temps où il l'était exagérément. C'est ainsi qu'en 1951, lors du Congrès Eucharistique qui se tint à Nîmes, alors qu'il était membre de la municipalité, celle-ci recevait le futur Pape Jean XXIII, en la personne du Cardinal Roncalli, qui lui aussi, comme vous allez vous en apercevoir, ne manquait ni de rondeur ni d'humour.

Alors qu'il était présenté pour l'énième fois à l'illustre Monsignore, celui-ci s'exclama d'un ton malicieux que tout le monde entendit : « Mais je connais Maître Goujon ! D'ailleurs

nous sommes du même arrondissement ! » Vous noterez au passage que le futur pape, s'il possédait parfaitement la langue de Molière, connaissait aussi les divisions administratives de notre pays !

Je me souviens également de discussions animées à l'ancienne bibliothèque des Avocats en période électorale. J'y pénétrais toujours avec déférence, saluant respectueusement mes anciens, qui tout absorbés qu'ils étaient par le feu de leurs discussions, ne me rendaient mon salut qu'avec détachement. Jean Roger intervenait : il parlait d'or, lui, l'ancien premier adjoint d'Edgar Tailhades, et rares étaient ceux qui osaient le contredire. Maîtres Aurilhon et Bessière s'y osaient quelquefois mais sans grand succès.

Puis soudain la porte s'ouvrait et Jean Goujon arrivait. Aussitôt d'aucuns le prenaient à témoin pour recueillir son assentiment. C'est alors qu'avec une vivacité d'esprit époustouflante, il analysait la situation et l'avis tombait. La démonstration brillante laissait l'assemblée sans voix faute d'arguments, le silence n'était rompu que par l'intervention de Jean Roger qui, désespéré, s'exclamait : « De toute façon, Jean, tu as tort car les faits t'ont toujours fait mentir ! » et il est vrai que l'oracle avait souvent tort ! Comme quoi la logique n'est pas toujours vérité.

Jean Goujon, le saviez-vous ? était également un grand amateur de football et supporter inconditionnel de *Nîmes-Olympique*, dont il prenait la défense avec vigueur en entretenant des échanges épistolaires avec les rédacteurs de journaux spécialisés comme *France-Football*. Sa détermination à défendre son club était telle que même le rédacteur de cet honorable journal, à court d'arguments, lui répondait le 20 mars 1950 : « Je crains que les passions locales ne soient trop exacerbées, et que l'on ne puisse juger juste lorsqu'on appartient à l'une des équipes en présence... » Une telle remarque adressée à un avocat ne manquait pas de saveur, et n'était qu'un rappel du principe selon lequel il est difficile d'être objectif quand on défend une cause.

Son attachement à nos traditions taurines l'amenait à fréquenter les gradins de nos arènes pour en apprécier en fin connaisseur les prestations qui s'y déroulaient. En 1952, alors qu'il était rapporteur du budget communal, il s'est investi dans l'« institutionnalisation » de la Féria de la Pentecôte. La Ville lui en fut reconnaissante quand en 2002, lors du Cinquantième anniversaire de la Féria, à l'initiative et

sur les conseils d'un éminent spécialiste, mémoire de la tauromachie nîmoise, Daniel Jean Valade, M. Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, lui rendit hommage.

Fin connaisseur, Jean Goujon n'avait pas hésité à rédiger un mémoire, afin d'initier un sien ami, qu'il avait intitulé « *Note schématique, à l'intention de Mr Jean-Pierre Delatte, mathématicien et profane, sur la technique et l'art de la Corrida* ». Ayant pu avoir connaissance de ce document, je puis attester de sa clarté, qui mériterait une diffusion pédagogique à l'intention de tous les profanes qui viennent escalader nos gradins dans l'ignorance totale des règles du spectacle auquel ils vont assister.

Enfin, je terminerai le chapitre « anecdotes » en vous relatant un petit chef-d'œuvre d'humour, significatif de la personnalité enjouée de Jean Goujon. Nous sommes en 1953, il vient d'acquérir un véhicule automobile *Ford Vedette*. Le 24 juin, le secrétaire général de la Préfecture lui adresse un avertissement, suite à un « P.V. » qui lui a été dressé pour « surcharge, conduite à gauche et refus de s'arrêter ». Le contrevenant répond : je tiens à m'expliquer sommairement sur les faits :

1 - malgré l'achat d'un véhicule beaucoup plus solide et résistant que la 4 CV, je reconnais occuper largement la contenance de mon véhicule. J'envisagerai, dans des temps très prochains, l'achat d'un autobus ;

2 - conduite à gauche : outre un mouvement naturel constaté depuis le début de la quatrième République et admis par la plupart des constructeurs d'automobiles qui ont placé le volant de ce côté là, la conduite à gauche s'explique par la nécessité d'éviter les très nombreux agents ou autres fonctionnaires qui occupent leurs loisirs à déambuler sur le côté droit de la route, deux par deux ;

3 - refus de s'arrêter : outre l'insuffisance notoire d'intensité des sifflets dont est munie la police urbaine de Nîmes, il est incontestable que j'ai dû dans la journée du 18 juin être appelé à des tâches urgentes pour le bonheur futur de deux êtres humains. Si j'avais été défaillant, j'aurais pu être poursuivi pour refus d'assistance ; quoiqu'il en soit, j'apprécie hautement la courtoisie et l'indulgence dont vous avez bien voulu faire preuve. »

Il m'est apparu intéressant de vous relater ces faits qui, sans être exhaustifs, sont révélateurs du caractère de Jean Goujon, empreint de vivacité d'esprit, d'humour, causticité, entre autres...

L'éloge d'un homme peut n'être qu'une caricature s'il est fait par un thuriféraire, c'est pourquoi j'ai cru pouvoir évoquer, au-delà de la relation de sa vie, ces événements apparemment anodins.

Je ne puis clore mon intervention sans évoquer le souvenir de deux hommes, tous deux avocats et académiciens, auxquels je dois d'être ce que je suis.

Auprès d'eux, j'ai découvert la profession d'avocat, le désintéressement, la compassion, la disponibilité pour autrui qui ont fait que je suis entré par vocation dans cette profession.

Je veux parler de mon père, Marcel Fontaine et de mon parrain, Bernard de Montaut-Manse. Tous deux étaient très attachés à notre pays et à ses traditions. Leur existence n'aurait pu se concevoir hors de Nîmes, du Gard et de la Camargue.

Originaire d'Aigues-Mortes, mon père, bien qu'il l'ait délaissé pour notre capitale régionale, en est resté profondément épris au point qu'il avait émis le souhait de faire épandre, après son décès, ses cendres, au bout de l'île de Jarras, dans la basse des Siffleurs, s'intégrant ainsi pour l'éternité à cette terre salée et sauvage, vestige d'un monde qui, depuis la nuit des temps, n'a pas changé.

Quand, un soir d'hiver, je me trouve blotti au creux d'un affût en attente de canards au milieu des marais, flagellé par le mistral, tandis que le soleil mourant incendie le couchant et que les ténèbres envahissent l'orient, il m'arrive d'imaginer que, là-bas, un peu plus loin, dans la solitude des sansouires, mon père partage ma joie.

Instant divin que celui du crépuscule, quand son angoissante beauté rejoint la béatitude et vous rapproche de Dieu !

Bernard de Montaut-Manse, quant à lui, était un extraordinaire tribun doublé d'une immense culture acquise au Collège Stanislas à Paris, Mainteneur des traditions, Félibre, puis manadier. Tout jeune, il avait écrit un livre de poèmes « *Li trelus auben* » (Les clartés d'aurore) qui lui avaient valu l'œillet d'or des Jeux Floraux.

Mistral qui entretenait avec lui une abondante correspondance jusqu'à corriger ses poèmes, lui avait envoyé une dédicace enflammée : « A l'un des plus vaillants qui a bu à ma Coupe » (La Coupo Santo, bien entendu).

Je me rappelle son émouvante évocation du *Dernier des Abencérages* à l'Alhambra de Grenade : j'imaginai, au delà du labyrinthe des cyprès, Boabdil s'enfuir de son paradis perdu comme une femme. Mirage de l'évocation et du rêve.

Je me souviens aussi des fêtes de la Saint-Georges, patron des Gardians : les 1<sup>er</sup> mai à Arles, quand, sur son cheval au milieu des Arènes, il prononçait ses discours, vibrants hommages à la Camargue, devant ces hommes burinés, meneurs de taureaux, qui, appuyés sur leur trident, étaient subjugués par l'éloquence de leur président.

Et puis, et puis... je me souviens... Les évocations du marquis de Baroncelli, certains après-midi passés chez Fernand Granon au Cailar, les ferrades du mas de l'Amarée aux Saintes-Maries-de-la-Mer, le mas des *Hourtès* par de chaudes soirées d'août... l'âcre odeur des chevaux couverts de sueur dans la poussière des abrivados...

C'est pourquoi vous comprendrez qu'ayant été élevé dans le sérail du monde judiciaire et de la Camargue, je m'en trouve imprégné. La vie m'a donné la chance d'exercer un métier que j'ai désiré et aimé, et qui, malgré les difficultés qu'il présente, m'a donné bien des satisfactions et la possibilité de vivre dans ce pays auquel je suis étroitement attaché.

Enfin, je me dois d'exprimer ma gratitude envers mes trois parrains, qui ont su, avec talent, plaider ma cause auprès de vous : je veux parler de Louis Durteste, de Charles Puech et de Paul Maubon. Je suis persuadé qu'en la circonstance ils auront éprouvé de la difficulté à défendre une personne, surtout quand il y a peu de chose à en dire ! J'en conclus tout logiquement que ce sont de bons avocats !

Quant à vous, Monsieur le Président, Madame le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de m'avoir accueilli avec gentillesse et une sympathique indulgence au sein de votre Académie.

J'ose espérer que vous ne serez pas déçus de votre choix, et je ferai en sorte de contribuer, certes modestement, mais activement, à vos travaux.

**SÉANCE DU VENDREDI 1<sup>er</sup> AVRIL 2005**

**Cette séance est présidée par M. Guilhem FABRE**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Chausse, Costabel, Fabre, Grossi, Hugues, Jallatte, Maubon, Ménard, Michel, Puech, Roger, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bonifas, Bruguerolle, Dalverny, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Galtier, Gouget, Mmes Kuntz, Marès et Maurin, M. Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Lévy et Sapède.

Absents : MM. Dervieux, Fontaine, Mounier, Salenson et Tempier.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, M. Chabert, M<sup>me</sup> Gaidan, M. Monteils, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille et Vermeil.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et approuvé à l'unanimité des présents.

Cette séance a lieu en présence de M. Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes

Nous avons appris le décès de M. Pierre Villaret, correspondant.

Nous avons reçu les remerciements pour leur nomination de correspondant de M. Chamboredon et de M. Chalavet qui seront présents le 15 avril.

L'Académie de Dijon nous adresse son calendrier du 2<sup>e</sup> trimestre, ainsi que l'Académie de Versailles. L'Académie berrichonne nous a invités à sa séance solennelle

Le Comité pour l'édition des œuvres de Charles Gide nous envoie le compte rendu de son conseil d'administration ; et annonce l'organisation d'un colloque entre mai et octobre 2006 pour faire connaître les œuvres de Charles Gide.

Dans le cadre des *Mardis universitaires*, le 5 avril, aura lieu une conférence de M<sup>me</sup> Véronique Krings-Devillers : *Carthage entre Orient et Occident*.

Le Site du Pont du Gard nous invite à la projection de 10 courts métrages, et nous donne le programme de ses conférences. M. John Scheid, membre du collège de France évoquera : *Le culte des eaux dans le monde romain*, les 23 juin et 22 septembre.

L'association Maurice Aliger présente le tome II, d : *La*

*Vaunage au XVIII<sup>e</sup> siècle*, au collège de Clarensac.

La présentation des *Actes du colloque Jean-François Séguier* aura lieu le jeudi 7 avril, à 11 heures à la chapelle des Jésuites pour les journalistes et à 18 h, au même endroit, pour le public. Il est de notre devoir à tous d'être présents à cette manifestation, en souvenir de ce savant généreux qui offrit à l'Académie, pour la première fois, une salle de réunion, puis sa maison toute entière, ainsi que sa bibliothèque et ses collections, et qui donna à notre académie un lustre toujours inégalé.

Au programme du théâtre, à l'Odéon sera présentée la *Jeanne de Delteil*, d'après le roman de Joseph Delteil, par le Théâtre National Populaire de Villeurbanne.

Nous avons reçu en hommage : 29 catalogues du musée d'art contemporain, apportés par M. Valade. M. le Maire nous remet, pour la bibliothèque, le très beau catalogue, remarquablement illustré des *Vingt années du secteur sauvegardé* ; et M<sup>me</sup> Poujoulat nous offre un ouvrage très utile, bien qu'il soit destiné aux élèves de lycée : *Maîtriser la grammaire espagnole au lycée*, collection Hatier, réalisé par elle-même et deux autres collaborateurs.

Deux bulletins de souscription nous intéressent, l'un pour le *Bréviaire manuscrit d'Uzès de 1472*, acquis récemment par la médiathèque d'Uzès et qui sera présenté lors d'une exposition prévue en avril 2005 ; le second pour un autre : le *Cartulaire du Mont-Saint-Michel du XII<sup>e</sup> siècle*, recueil de textes, avec de nombreuses illustrations.

Puis le président donne la parole à l'orateur du jour, M. Guy DUGAS, correspondant, qui nous fait connaître : *Armand GUIBERT, poète nomade (1906-1990)*. Né dans la Haute-Garonne, Armand Guibert termine ses études à la Faculté de Toulouse où il obtient une licence d'anglais, langue qu'il perfectionne en passant deux années à l'Université de Cambridge, comme lecteur ; son premier poste le conduit en Tunisie à Sousse, puis à Tunis, mais il est surtout poète : à 20 ans, il avait déjà publié son premier recueil de poésie sous le titre de *Transparence* ; mais, à Tunis, il entre en contact avec de jeunes poètes (Valéry Larbaud, Jules Supervielle, Patrice de la Tour du Pin, qu'il révèle aux Français) dont il publie les œuvres dans la petite revue *Mirage* qu'il avait fondée avec le poète kabyle Amrouche et qu'il transformera en maison d'édition.

Nomade, il le devient puisqu'il quitte la Tunisie pour Alger, puis pour le Portugal où il fait connaître l'œuvre de Fernando Pessoa, puis pour Rome, pour l'Afrique du Sud où il met en lumière l'œuvre de Roy Campbell, à Madagascar, celle de Rabearivelo, à l'Île Maurice et enfin pour Dakar auprès de Léopold Sedar Senghor, allant chaque fois au contact des gens de leur culture et de leur langue.

Très applaudi, Monsieur Dugas signale qu'il rassemble actuellement tous les documents concernant cet étonnant découvreur de talent, à travers le monde, pour une éventuelle publication. Puis le président lève la séance.

**SÉANCE DU VENDREDI 15 AVRIL 2005**

**Cette séance est présidée par M. Guilhem Fabre**

Sont présents : MM. Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chausse, Costabel, Dalverny, Debant, Durteste, Fabre, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Jurgensen et Kuntz et Leroy, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Michel, Puech, Roger, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Bompaire, Bruguerolle, M<sup>mes</sup> Deronne, Maurin, MM. Ménard et Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Sauzet et de Seguins.

Absents : MM. Dervieux, Fontaine, Mounier, Salenson et Tempier.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chamboredon, Chillet-Pijac, M<sup>me</sup> Méric, M. Monteils, MM<sup>mes</sup> Mouren et Pontier, M. Vermeil.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et approuvé à l'unanimité.

M<sup>me</sup> Raphaële Mouren, M<sup>me</sup> Marie Claire Pontier et M. Jean-Louis Mercier nous ont remerciés de leur nomination de correspondant.

Notre confrère, M. Bompaire, membre non résidant, nous signale son changement de résidence et nous manifeste son attachement à notre Académie.

L'Académie de Montpellier nous adresse son programme pour le mois de mai, et l'Académie de Lascours nous invite à une réunion amicale, le 12 mai.

M. Frêche et le Conseil régional nous ont invités, hier, à un apéritif et à une présentation de leurs projets : *L'An 2*, avec buffet et groupes musicaux.

Le musée Fabre nous envoie une documentation sur une exposition en cours, *Les dessous d'un tableau*, avec des rencontres avec les restaurateurs.

Dans un autre ordre d'idée, nous étions aussi invités par la Confrérie des Restaurateurs de métier du Gard à la découverte du *Guide des parcours gourmands du Gard*, à Carré d'Art. Le lendemain, nous étions conviés à une conférence de M. Jean-François Pinchon sur *Les vacances du plus grand nombre : L'aventure de la mission*

*Racine, La Grande-Motte, Le Cap d'Agde, Leucate-Barcarès.*

Nous avons reçu en hommage : de M. Robert Sauzet, membre non résidant : *La Ville et le roi. Nîmes et François 1<sup>er</sup>*, actes d'un colloque *Le gouvernement de la Cité*, qui s'est tenu à Perugia en 1997 ; et de M. Romain Daudé : *L'Armorial du Vigan* offert par l'auteur.

Selon l'ordre du jour, le président procède à l'élection de deux membres non résidants : il y a cinq candidats : M<sup>me</sup> Odile Cavalier, M. P.Y. Kirschleger, MM<sup>mes</sup> Nègre, Paule Plouvier et Sabine Teulon-Lardic. Trois candidats sont *ex æquo* : avec 12 points. MM<sup>mes</sup> Cavalier et Teulon Lardic, et M. Kirschleger. Un nouveau vote s'impose donc.

Puis le président présente chacun des nouveaux correspondants : M. Chalavet, M. Chamboredon, M. Meunier, M<sup>me</sup> Mouren, M<sup>me</sup> Pontier.

Nous avons pu apprécier la diversité de leurs spécialités, allant des études hospitalières, aux recherches sur les imprimeurs et éditeurs du XVI<sup>e</sup> siècle, au recensement des documents imprimés, à la correspondance de Fabri de Peiresc, à l'histoire des grands négociants du XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier les Fournier de Clausonne, à la littérature de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et des seconds surréalistes de l'entre-deux-guerres. Nous avons été les témoins de leur dynamisme, de l'étendue et de la variété de leurs projets.

**SÉANCE DU VENDREDI 29 AVRIL 2005**

**Cette séance est présidée par M. Guilhem Fabre**

Sont présents : MM. Aventurier, Bonifas, Contestin, Costabel, Dalverny, Durteste, Fabre, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Kuntz, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Ménard, Michel, Puech, Roger, Sapède, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Bompaire, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fontaine et Galtier, M<sup>me</sup> Maurin, M. Pradel, M<sup>me</sup> Pujoulat, M. Tempier.

Absents : MM. Debant, Dervieux, Mounier, Salenson et Valade.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chillet-Pijac, Lanvers, Maréchal, Meine, M<sup>me</sup> Pallier.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et approuvé à l'unanimité.

Le président de l'Académie de Bordeaux nous invite à assister les 19 et 20 mai au colloque *Hommage de Bordeaux à Montesquieu*, à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, ainsi qu'à un concert et à une exposition des œuvres de Montesquieu, en coopération avec la ville de Saint-Petersbourg ; la visite du château de la Brède est prévue le lendemain. Un programme et un formulaire nous sont remis pour ceux qui voudraient participer à cette manifestation.

L'Académie des sciences morales et politiques nous adresse une publication relative au bicentenaire du Code civil : *L'esprit du Code*, par M. Alain Plantey ; *Code Cambacérès, Code Portalis, ou Code Napoléon ?* par Jean Tulard ; *Le quatuor des Légistes* (Portalis et Malleville pour le droit romain, Tronchet et Bigot de Préameneu pour le droit coutumier), par Maître Jean-Marc Varaut ; *Destinée du Code Civil* par François Terré (il compare le Code civil à une « masse de granit » qu'il oppose à la logorrhée contemporaine, fille de la technocratie) ; *La langue du Code civil*, par Gabriel de Broglie : code civil qu'il compare « à une cathédrale classée parmi les monuments historiques du Droit », « avec des phrases pétries d'histoire et chargées d'avenir... un style limpide, évocateur, créateur, élégant, facile à mémoriser, dur et lisse comme du porphyre ».

Nous avons reçu la *Lettre de Académies* n° 8, où il est justement

question de ce bicentenaire ; de la réunion concernant le centenaire de la loi de 1905 et du programme provisoire du colloque de ce centenaire qui se tiendra les 4 et 5 novembre. Il est aussi mentionné l'annonce de la publication des Actes du colloque concernant les Princes angevins. Notre programme de ce trimestre figure dans cette *Lettre*. Nous devons envoyer le prochain programme avant le 24 juin.

Nous possédons le texte de la conférence de M. Bruno Delmas, professeur à l'École des Chartes, sur : *Sociétés savantes et Académies de province. Leur rôle dans la recherche*. Document intéressant, car l'auteur montre l'importance des académies et des sociétés savantes depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, dans le développement de la culture et le rôle qu'elles ont encore à jouer à notre époque.

Notre confrère, M. Aimé Bonifas, membre résidant, parlera du « Négationisme », à l'Agora, le 4 mai.

Nous sommes invités par la Municipalité à l'inauguration de l'exposition *Feri'Art*, et au musée des Beaux-Arts à l'exposition *Ombres et Lumières*.

Nous avons reçu de M. Alain Aventurier la copie du reportage télévisé sur l'Académie réalisé par M. Stéphane Ratineau. Merci pour cette copie.

La Direction des Affaires culturelles de la Ville nous signale que les *Journées du Patrimoine* auront lieu les 17 et 18 septembre sous le thème : « J'aime mon patrimoine ». Nous pensons intervenir aussi sur le danger de voir enfouir une partie du rempart romain sur la place des Arènes.

M. Charly. S. Jallatte offre à notre bibliothèque le *Dictionnaire historique de l'ancien langage français depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, par La Curne de Sainte-Palaye, en 5 volumes.

Le président donne ensuite la parole à M. Chabert pour sa communication sur la : *Neurosensorialité et somatognosie ou la connaissance que nous prenons de notre corps*, qu'il m'est très difficile de résumer et qui paraîtra dans les Mémoires de l'Académie.

**SÉANCE DU VENDREDI 13 MAI 2005**

**Cette séance est présidée par M. Guilhem Fabre**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Costabel, Dalverny, Fabre, Fontaine, Galtier, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Marès, M. Maubon, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Ménard, Michel, Puech, Roger.

Excusés : MM. Chausse, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Gouget, M<sup>me</sup> Kuntz, M. Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Sapède, de Seguins-Cohorn, Tempier, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Absents : MM. Bonifas, Bruguerolle, Dervieux, Lévy, Mounier et Salenson.

Correspondants présents : M. Albaric, M<sup>me</sup> Herrmann, MM. Meine et Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, M. Vermeil.

Excusés : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chillet-Pijac et Doria.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et approuvé à l'unanimité moins trois abstentions.

Nous avons appris le décès de notre confrère, l'écrivain, Jean Carrière, membre honoraire, le samedi 7 mai.

M<sup>me</sup> Teulon-Lardic et M. Kirschleger remercient pour leur nomination de membres non résidants. M. Salah Stétié accepte notre invitation à assister à la communication de M<sup>me</sup> Paule Plouvier, le 27 mai prochain.

La municipalité nous a adressé le programme de la feria.

De l'association *Les avocats du Diable Vauvert*, nous avons eu une invitation à une rencontre littéraire et à la remise d'un prix Hemingway (3000 euros) aux Arènes, ainsi qu'à des rencontres-dédicaces chez le libraire Teissier et à une lecture des 15 nouvelles finalistes par des acteurs, dans les jardins de l'Imperator .

M<sup>me</sup> Deronne, membre résidant, a donné, à Carré d'Art, une conférence : *Le paysage provençal, une thématique constante*.

Le 28 mai, nous sommes invités par l'association *Fête du Livre en Uzège*, à Uzès, à la médiathèque, à une table ronde sous la présidence de M. Bernard Pingaud, avec le poète Salah Stétié et M<sup>me</sup> Plouvier.

La société des Bibliophiles nous convie, à Carré d'art, à la conférence de M<sup>me</sup> Viala sur *Mistral et la Mourgue* et à assister à la remise à la Bibliothèque de Carré d'Art d'un ouvrage de

bibliophilie, *Le cantique de la Vigne*, de Paul Claudel, illustré par Pierre Lafoucrière, exemplaire unique, offert par leur Société.

Notre confrère, M. Dugas, correspondant, nous invite à assister à un colloque qui se tiendra à l'Université Paul Valéry, les 3 et 4 juin, sur : *La jeune poésie algérienne aujourd'hui*.

Lors de la réunion du bureau, nous avons défini le calendrier du dernier trimestre : 7 et 21 octobre; 4 et 18 novembre; 2 et 16 décembre (séance administrative le 18 novembre). M. Michel, trésorier, nous a fait part du résultat de ses diverses interventions.

Sur l'initiative de M<sup>me</sup> Paule Plouvier, nous avons invité le poète libanais Salah Stétié, à participer à notre séance et à venir dîner avec nous. Vous pourrez participer à ce repas si vous le souhaitez.

Nous avons assisté, M. Michel et moi, à la réunion organisée par l'Académie de Lascours. Cette académie aimerait que nous participions à la rédaction d'un ouvrage de vulgarisation sur le département du Gard. Les trois académies gardoises seraient représentées : Nîmes, Lascours et l'Académie cévenole. Nous avons été très réservés, car nous savons que le conseil général prépare aussi une publication de ce genre.

Nous avons reçu en hommage : de M. Alain Albaric : *Les Manades de chevaux de race camarguaise* ; et de M. Chillet-Pijac *Itinéraires romans en Cévennes*, ouvrage dont le lancement aura lieu le 3 juin à Saint-Flour du Pompidou, avec concert et apéritif. Nous sommes tous invités.

Puis, selon l'ordre du jour, le président donne la parole à Madame Annie Herrmann, qui traite le sujet suivant : *La Petite Camargue, refuge des proscrits au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*.

Cette conférence très originale montre un épisode inédit de la guerre des camisards, qui contre toute attente, utilisèrent la terre de Camargue comme lieu de refuge d'où ensuite ils organisaient des attaques nocturnes pour incendier des granges, ou des édifices aussi importants que l'abbaye de Franquevaux ou le presbytère de Saint-Laurent d'Aigouze, au grand étonnement de l'intendant de Basville et du Maréchal de Montrevel. M<sup>me</sup> Herrmann a pu suivre la trace de certains d'entre eux, tel Abraham Blatière du Caylar, jusqu'au moment de son arrestation et de son jugement, tel Samuelet qui deviendra un des chefs de la cavalerie de Jean Cavalier.

En ce printemps de 1703, Florimond Viallet de Générac, chef des camisards blancs de cette région, ne pourra en venir à bout.

Si certains finirent par être pris ou tués dans les mois qui suivirent, d'autres réussirent à survivre, tel Pierre Devic, du Cailar, qui, après s'être évadé de la Tour de Constance en 1705, fuira à travers les marais avant de se rendre aux autorités. (A.H).

Cette communication très vivante a suscité de nombreuses questions, en particulier de la part de MM. Albaric, Audisio, Costabel, Fontaine et Paul Maubon.

**SÉANCE DU VENDREDI 27 MAI 2005**

**Cette séance est présidée par M. Guilhem Fabre**

Sont présents : MM. Aventurier, Bonifas, Dalverny, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Fabre, Fontaine, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Jurgensen et Leroy M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Ménard, Michel, Pradel, Roger, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Bruguerolle, Cavalier, Galtier, Mmes Kuntz, Maurin et Poujoulat, M. Puech.

Absents : MM. Chausse, Costabel, Debant, Dervieux, Mounier, Salenson et Tempier.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, M. Chalavet, Chillet-Pijac, Chabert, M<sup>me</sup> Herrmann, MM. Lanvers, Maubon, Meunier et Vermeil.

Cette séance a lieu en présence du poète, M. Salah Stétié, qui est notre invité.

Le procès-verbal de la précédente séance a été approuvé à l'unanimité des présents.

Nous avons appris avec plaisir la nomination de notre confrère, M. Daniel Valade au grade d'officier dans l'Ordre national du Mérite. Nous l'en félicitons. M. Valade nous apporte une bonne nouvelle : il a pu obtenir le classement de l'hôtel Séguier (19 avril). Nous avons reçu une carte de Bolivie de notre confrère M. Gabriel Audisio. Elle a mis un mois et demi à nous parvenir. Nous l'en remercions.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie d'Aix-en-Provence, M. Georges Souville, propose une rencontre inter-académie (séance commune sur un sujet donné).

L'Académie de Mâcon nous invite aux cérémonies de son bicentenaire, le 24 septembre.

Hier a eu lieu la réunion de la commission du Patrimoine, animée par M<sup>me</sup> Hélène Deronne qui nous annonçait avoir terminé l'inventaire du mobilier de notre hôtel de la rue Dorée.

Le bulletin de liaison des sociétés savantes (CTHS, n°10), nous est parvenu ; il traite du rôle de nos sociétés dans le monde intellectuel d'aujourd'hui. Nous avons relevé en particulier un

article concernant le rôle des associations dans la valorisation du patrimoine architectural et à ce sujet, nous pensons que notre intervention auprès de la ville serait nécessaire pour la conservation du rempart antique de la place des Arènes, qui risque de disparaître à nos yeux. C'est un vœu de la commission du Patrimoine et nous imaginons, de vous tous.

Nous avons assisté au Pompidou à la présentation de l'ouvrage *Itinéraires romans en Cévennes*, vendredi dernier et nous avons revu avec plaisir la jolie petite église romane où nous avons assisté à un concert donné par un jeune violoniste de talent.

Nous sommes invités de la part de l'École Antique à une conférence du professeur Bernard Rémy sur : *Antonin le Pieux, le siècle d'or de Rome*, à Carré d'Art.

Le 6 juin a lieu la séance publique solennelle de l'Académie de Montpellier, dans l'amphithéâtre Flahault de l'Institut de botanique, avec une conférence de M. François Guinot, président de l'Académie des Technologies : *La puissance et la peur. Vers un nouveau modèle de développement*. L'orateur a montré qu'après la foi que l'on avait dans le progrès des sciences et des techniques depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, et l'insouciance de la société de consommation, a succédé la prise de conscience et la peur des dangers résultant de cette évolution. Pour réagir, il faut une volonté internationale pour appliquer le développement durable, activer la solidarité avec les pays sous-développés, créer des technicités nouvelles en consacrant des fonds importants à la recherche, et en acceptant la concurrence et le partenariat.

Le 17 juin se tient une importante réunion, à la Maison du Protestantisme, pour annoncer la création de l'Institut européen Séguier. M. Audisio, président, présentera les buts et objectifs de cet Institut. L'Académie qui est à l'origine de ce projet invite le plus grand nombre de ses membres à cette manifestation.

Le professeur Patrick Cabanel viendra, dans le cadre de la Société d'Histoire du Protestantisme, parler des : *Juifs et protestants de France du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, à Carré d'Art.

Puis le président donne la parole à M<sup>me</sup> Paule Plouvier, correspondant, qui évoque : *Le poète Salah Stétié : un « passeur » entre Orient et Occident*. Dans une langue précise et élégante, M<sup>me</sup> Plouvier a présenté la double culture à laquelle appartient M. Salah

Stétié : culture orientale, puisque né à Beyrouth, culture occidentale puisque M. Stétié a vécu et vit toujours en France, à Paris, où il fit des études de Lettres et de Droit. De retour à Beyrouth, M. Stétié participe à la revue *L'Orient littéraire* qui fait connaître les jeunes auteurs français et arabes. Ses fonctions d'ambassadeur du Liban et de délégué permanent à l'Unesco lui permettent d'entrer en contact avec ces deux mondes.

Il est aussi un poète dont le but est d'être un « passeur » de mots et de valeurs entre les deux rives de la méditerranée. Ces deux rives sont proches et appartiennent à la même civilisation, malgré certaines différences, elles ont la même tradition, les mêmes mythes (Europe, princesse orientale est enlevée par Zeus métamorphosé en taureau, et c'est elle qui donne son nom à l'Europe, etc.). Ces deux rives ont le même héritage philosophique, religieux et culturel.

Et à travers les thèmes variés que développe M. Stétié dans ses poèmes et ses essais (les jardins, l'amour, la mort, la femme), M<sup>me</sup> Plouvier a choisi celui de l'ange, symbole de la parole, depuis l'Ange qui chasse Adam du paradis terrestre, l'Ange de l'Annonciation, l'Ange qui ordonne à Mahomet d'apprendre à lire. Ange que l'on retrouve dans la création poétique et artistique à la fois de l'Orient et de l'Occident. Pour illustrer ce rôle de « passeur » M<sup>me</sup> Plouvier applique à M. Stétié ces vers extraits des *Illuminations* d'Arthur Rimbaud : *J'ai tendu des cordes de clocher à clocher, j'ai tendu des guirlandes de fenêtre à fenêtre, j'ai tendu des chaînes d'or d'étoile à étoile.*

M. Stétié remercia l'assistance de l'avoir invité et fit passer un double message : les racines de l'Europe se trouvent en Méditerranée et il nous faut affirmer notre méditerranéité. Il nous faut lutter contre l'hégémonie non seulement politique et commerciale des États-Unis, mais surtout contre l'hégémonie sur le plan de l'imaginaire, par le biais de la télévision. Nos enfants sont menacés. Il reprit en la modifiant la citation de Saint-Exupéry qui écrivait : *Il y a dans chaque enfant un Mozart assassiné.*

Cette séance remarquable se termina au premier étage par le verre de l'amitié.

**SÉANCE DU VENDREDI 10 JUIN 2005**

**Cette séance a été présidée par M. Guilhem Fabre**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fabre, Galtier, Gouget, Grossi, Jallatte, M<sup>mes</sup> Jurgensen, Kuntz et Leroy, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Ménard, Michel, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : M<sup>gr</sup> Dalverny, MM. Durteste, Hugues, Maubon, M<sup>me</sup> Maurin et Poujoulat, M. de Seguins-Cohorn.

Absents : MM. Debant, Dervieux, Fontaine, Mounier, Salenson, Tempier.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Dugas, Maréchal, M<sup>me</sup> Pallier ; excusé : M Chillet-Pijac.

À cette séance, nous avons accueilli M. Guillaume, directeur de l'École nationale de musique de Nîmes.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et approuvé à l'unanimité moins cinq abstentions.

L'Académie de Lascours nous a adressé les comptes rendus de ses deux dernières séances : 3 et 12 mai.

M<sup>me</sup> Mary Bourgade, conseillère municipale, nous envoie une demande de participation à un concours : *Réhabilitation du secteur sauvegardé* récompensant les propriétaires ayant fait des travaux de ravalement des façades. Nous décidons de concourir.

Nous vous rappelons la réunion du 17 juin pour la création de l'Institut européen Séguier, présidé par M. Audisio, à qui je demande d'intervenir pour vous montrer l'intérêt de cette manifestation.

Nous vous signalons une conférence traitant d'un sujet d'actualité : du Père Patrick Verspieren, jésuite : *Ni acharnement, ni euthanasie*, à Carré d'Art.

Nous avons reçu une invitation de Carré d'Art pour l'inauguration de l'exposition Michel Roncerel : *L'empreinte et le miroir*, exposition qui se prolongera jusqu'au 17 septembre et pour une autre exposition : *Une ombre insoupçonnable* qui est une création artistique autour d'un poème de Maurice Benhamou.

Nous sommes aussi invités à l'occasion de la Nuit des musées

et de la Fête de la musique, à une animation nocturne au musée d'Art contemporain, avec chanteurs et danseurs.

L'association « Regard » à Cardet nous invite au vernissage d'une exposition-vente d'art contemporain, le vendredi 24 juin, exposition qui durera jusqu'au 12 septembre.

Nous avons affiché le programme de la session d'été de l'École Antique, dont le thème est cette année : *La Gaule méridionale et le monde celtique*, du 5 au 11 juillet (nous aimerions que la plupart d'entre nous puissent assister à la séance inaugurale au temple de Diane, le mardi 5 juillet) ; ainsi que le programme du colloque de Fanjeaux : *Les ordres religieux militaires dans le Midi (XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles)*, du 4 au 7 juillet. Le thème des journées de Cuxa du 6 au 13 juillet : *Vers et à travers l'art roman, la transmission des modèles antiques*.

Nous avons aussi le programme de l'association « Site du Pont du Gard ».

Lors de la réunion du bureau, nous avons arrêté le programme des communications du dernier trimestre et la date de la séance publique en 2006. Nous envisageons un voyage à Barcelone, difficile à réaliser. Nous avons aussi présenté un projet de protestation contre le recouvrement du rempart romain de la place des Arènes.

Nous avons reçu en hommage, de la part de la Société d'histoire du protestantisme, son second volume résumant ses diverses conférences de l'année 2004. L'association culturelle académique du Pont du Gard nous envoie aussi sa brochure présentant ses communications de 2004.

Puis le président accueille par quelques mots aimables nos deux nouveaux membres non résidants : M<sup>me</sup> Sabine Teulon-Lardic et M. Pierre-Yves Kirschleger.

Madame Sabine Teulon-Lardic s'exprime ainsi :

Monsieur le Président, Madame le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs les Académiciens,

En ce lieu de culture et de savoir partagés qu'est l'Académie de Nîmes, j'ai l'honneur d'être reçue membre non résidant, pour occuper le fauteuil vacant de feu Robert Poujol. Lors de ma réception en tant que membre correspondant en mai 2000, je vous avais fait

part de ma joie, de mes scrupules également, à intégrer votre noble Compagnie. Ce jour, je renouvelle l'un et l'autre *crescendo*, devinant que la générosité inattendue de vos suffrages à mon égard reflète autant que ma contribution de musicologue et musicienne, l'intercession de fidèles personnalités. En sus de ma gratitude indéfectible, permettez-moi donc de saluer respectueusement Marcelle Viala et Gilles Dervieux. Dans ma dette envers les aînés académiciens, je n'ometts pas la mémoire de membres éteints depuis un siècle. En effet, c'est bien dans les *Mémoires de l'Académie de Nîmes* du XIX<sup>e</sup> siècle que j'ai pu repérer les premiers éléments de ma thèse de musicologie consacrée au compositeur Ferdinand Poise, et ce sous la plume des académiciens Charles Liotard<sup>1</sup>, Paul Clauzel signant l'article nécrologique du musicien en 1893.

Je suis native de Nîmes où j'ai commencé mes études générales et musicales. Par mon attachement à la culture de notre région et plus largement à la culture musicale européenne, je tâcherai de me rendre digne de vos suffrages, stimulée par les travaux de mon illustre prédécesseur. Je vous propose de prononcer son éloge, puis de vous communiquer mes récentes orientations.

#### Éloge de Robert Poujol

Préfet honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, Croix du combattant de la Résistance, Robert Poujol était ici même reçu à l'Académie de Nîmes le 18 décembre 1987 par M. le président R. Debant, après son élection du 6 février 1987 au fauteuil du duc de Castries. Un enracinement sans faille dans les Cévennes et la Résistance, une carrière dévouée d'homme public, une seconde vocation d'historien du protestantisme, telles sont les trois lignes de force de la personnalité que vous accueilliez, et sur lesquelles je fonde à présent mon propos.

D'ascendance cévenole (branche paternelle issue de Vébron, branche maternelle de la haute Vallée Française), R. Poujol est le fruit d'une lignée exemplaire de la III<sup>e</sup> République. Lors de son discours de réception, il a la fierté de vous la désigner : un père professeur agrégé au lycée Henri IV, un arrière-grand-père cévenol descendu des écoles communales vers l'École Normale du Gard, lui-même issu d'agriculteurs. Suivant de près son frère Jacques, le

<sup>1</sup> C. Liotard, « Le culte de la musique à Nîmes (...) » in *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1881, pp.159 – 262.

cadet Poujol entre en résistance dans un des maquis de l'Aigoual en octobre 1943, en interrompant ses études supérieures (licence de droit et Sciences Politiques à Paris). Au lendemain de la paix, sa relation du maquis, *Aigoual 44*, publiée à compte d'auteur, trouvera un écho trente ans plus tard dans *Le Maquis d'Ardailès*<sup>2</sup>, ouvrage pluri-rédactionnel recueillant la parole des survivants. Je voudrais souligner la valeur d'historiographie du premier ouvrage cité, un des premiers témoignages, d'ailleurs vibrant, sur le maquis cévenol. Le maquis d'Ardailès ou dit de la Soureilhade, créé à l'instigation du pasteur Laurent Olivès, est riche de 186 hommes de toute classe sociale, dont Robert dit « Bichon ». Allié au maquis de Lasalle, il participe au rassemblement de l'Aigoual le 12 juillet 1944 qui œuvre jusqu'à la Libération. Seconde valeur englobant ces publications, celle d'une mémoire « vécue », exprimée vigoureusement pour restituer l'action : scènes au combat certes, mais encore scènes de la vie communautaire, « cette intense vie de l'esprit et du cœur ». L'auteur dévoile sobrement comment la culture cévenole prédispose à la résistance et la solidarité dans un milieu géographique, dont l'hostilité a de tout temps été propice à ses hommes « de bonne volonté ». Face à l'attaque éclair de la Panzer Division S.S. Hohenstaufen (28 et 29 février 1944), leur fuite par les crêtes leur permettra de se fondre dans « le labyrinthe cévenol (qui) n'a pas trahi les maquisards, pas plus qu'il n'avait trahi les camisards ». Il est significatif que le témoin Robert ne rapporte pas son titre de gloire plus tardif, signalé par son fils Olivier en préface de la réédition 2004, celle d'avoir ramené jusqu'à l'hôpital de Ganges un soldat allemand grièvement blessé, au mépris de leur vie à tous deux. Retenons de ce premier enracinement cévenol et résistant l'école de la fraternité, l'éthique tolérante d'un homme de liberté. Toutes deux préfigurent en effet son approche des recherches consacrées au protestantisme cévenol.

Robert Poujol, c'est bien entendu l'homme public, successivement de la IV<sup>e</sup>, la V<sup>e</sup> République : il occupe divers postes dans le corps préfectoral, notamment celui de secrétaire général de la préfecture du Gard dans la décennie 1960, puis la fonction de préfet. Sans éléments circonstanciés de cette carrière d'honneur, je me limiterai aux travaux éditoriaux qu'il établit dans le sillage de sa

<sup>2</sup> R. Poujol (sous la direction de), *Le Maquis d'Ardailès*, sans éditeur, Imprimerie des Cévennes, 1984.

fonction. Il met à profit ses diverses implantations territoriales pour dresser le recensement du patrimoine architectural : en 1958, il publie *Les châteaux de l'arrondissement de Florac* ; en 1959, *Les églises fortifiées de la Thiérache*<sup>3</sup>. À son actif également, le répertoire des tours à signaux, des moulins en Cévennes, sa collection d'outils traditionnels exposée en son château de Vébron. Dans les années 1970, il participe à la création de la section parisienne de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère, dévoilant sa fidélité au terroir natal. À la retraite, il poursuit au Club cévenol auprès de son frère Jacques Poujol, professeur, des actions visant à la promotion d'une région encore secrète. Si nous retenons de ses attributions préfectorales l'inclination vers le patrimoine régional, encore faudrait-il le marquer du sceau de l'enthousiasme. Un proche, J.-C. Chabrol, en témoigne : « homme passionné, juvénile, taquin, enthousiaste, caustique, plein d'humour<sup>4</sup> ».

Enfin, sa vocation d'historien se déploie durant une retraite studieuse. Elle s'oriente résolument vers le domaine cévenol, auquel il était très attaché comme nous l'avons montré à maintes reprises. L'ouvrage *Vébron, histoire d'un village cévenol*<sup>5</sup> est préfacé par l'autorité même en ce domaine, le recteur Philippe Joutard, membre non résidant de notre Académie. Lors de la floraison des études commémorant le tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes, R. Poujol apporte une notable contribution avec *L'abbé du Chaila, bourreau ou martyr*, puis avec *Basville, roi solitaire du Languedoc*<sup>6</sup>, préfacé par le professeur Zuber en Sorbonne. En cernant deux personnalités du règne de Louis XIV, il s'inscrit dans l'activité éditoriale autour de la révocation, sans esprit partisan comme je vais tenter de le synthétiser. Certes, le comportement répressif du pouvoir monarchique d'ascendance catholique est ici au cœur du propos – un état, un Roi, une religion. L'abbé du Chaila est dépeint comme un missionnaire des Jésuites de choc en Gévaudan, un « militant » assassiné au cours de la première expédition punitive des camisards en 1702.

<sup>3</sup> Étude récemment rééditée : *Les églises fortifiées de la Thiérache*, coll. Trésors de Picardie, Res Universis, 1993.

<sup>4</sup> J.-C. Chabrol, « Compte-rendu de R. Poujol, *Aigoual 44*, Presses du Languedoc, 2004 » in *Causses et Cévennes*, 1<sup>er</sup> trimestre 2005.

<sup>5</sup> *Vébron, histoire d'un village cévenol*, Édisud Club Cévenol, 1981.

<sup>6</sup> *L'abbé du Chaila (1648-1702), bourreau ou martyr*, Les Presses du Languedoc, éd. O.E.I.L., 1986 ; seconde édition 2001. *Basville roi solitaire du Languedoc – Intendant à Montpellier de 1685 à 1718*, Les Presses du Languedoc, 1992.

Quant à l'intendant Basville, expressément nommé par Louis XIV dans notre région l'année de la Révocation, l'auteur démontre comment sa mission induit les moyens : pas moins de 200 000 protestants sont à transformer derechef en « bons (si ce n'est loyaux) catholiques » ! Si les dragonnades qu'il ordonne tournent résolument le dos à l'esprit de tolérance, en revanche la lucidité de notre académicien à son égard est une nouvelle fois imprégnée d'œcuménisme. Non seulement les regards multidirectionnels qui sous-tendent les chapitres offrent une réhabilitation de certaines de ses actions – projets d'urbanisme métamorphosant Montpellier en « métropole » sous son règne – mais en outre, en fin connaisseur des institutions, l'auteur construit patiemment une mise en perspective du fait politique. Des réseaux d'influence à Paris aux luttes d'influence entre jésuites et jansénistes en région, du pouvoir commercial détenu par les protestants nîmois jusqu'au système fiscal qui génère la révolte, tout est exploré grâce au dépouillement d'archives. Si bien qu'au-delà du cas Basville, le lecteur s'approprie ici le fonctionnement des institutions de la Monarchie, notamment le triple pouvoir de l'intendant en région, celui de police / justice / finances.

À l'instant de conclure cet éloge, je suis tentée d'entrevoir dans le soin de l'historien à sonder les ardentes chevauchées, négociations, ambitions publiques et urbanistiques de l'intendant, une sorte d'étude prospective du préfet honoraire en région. Avec toute la distanciation nécessaire, ne serait-ce pas une manière d'appréhender le chantier de la décentralisation, une mutation que la France amorce durant l'activité du préfet Poujol ?

Décédé en octobre 2003, R. Poujol détient une place qui outrepassa notre cercle académique : son *Basville* figure en 2005 dans la bibliographie d'étudiants en licence d'Histoire, son action demeure engagée dans les Intendances... de la Ve République. Tout converge, afin que je détourne à son profit la justification qu'il glissait à l'issue de son *Basville* : « Le pire pour un homme ayant activement participé à la grande Histoire, c'est l'oubli<sup>7</sup> ». Gageons que, pour le témoin résistant et l'historien, le meilleur est à venir !

#### *Mes récentes orientations*

Les troubles, révoltes et résistances en Cévennes ne sont

<sup>7</sup> *Basville, roi solitaire du Languedoc*, p. 193.

malheureusement qu'un antécédent des fracas contemporains. Avec mon illustre prédécesseur, je partage modestement l'ascendance et l'attachement à l'Aigoual : ma famille paternelle en est issue, mes fils y ont passé leurs vacances... En demeure de quérir une transition vers mon activité musicale et musicologique, c'est dans *Le soulier de satin* de Paul Claudel (cette année commémoré) que j'extrais une fulgurante évocation, exprimée par Dona Musique :

« *Quand on ne peut faire un pas sans trouver de toutes parts des barrières et des coupures, quand on ne peut plus se servir de la parole que pour se disputer, alors pourquoi ne pas s'apercevoir qu'au-delà du chaos, il y a une mer invisible à sa disposition ? Celui qui ne peut pas parler, qu'il chante !* » (*Le soulier de satin*, 3<sup>e</sup> journée).

Grâce à mon éducation familiale et à mes études, j'ai été formée à la double compétence de flûtiste et de musicologue, une manière de « chanter »... et de parler ! Cette double compétence, que je tente de maintenir, est une source inépuisable d'enrichissement professionnel autant que personnel. Aussi, j'exerce ma profession d'enseignante d'une part au Conservatoire de Nîmes en tant que flûtiste (flûtiste également au concert), d'autre part comme chargée de cours en musicologie à l'Université Paul Valéry. A l'instar de Dona Musique, il me semble naturel de conserver ce « deux voix » contrapuntique pour vous communiquer mes orientations actuelles.

En tant que *musicologue*, je demeure spécialiste du théâtre lyrique dix-neuviémiste, dans un élargissement toujours cultivé, comme en témoigne ma récente conférence sur Marguerite Long<sup>8</sup>. Soutenue en Sorbonne (2002), ma thèse prend pour socle l'œuvre du compositeur d'origine nîmoise F. Poise<sup>9</sup> pour interroger les codes et spécificités de l'opéra-comique français entre le temps de *Faust* et celui de *Louise*. Actuellement, je mets la dernière main à une étude concernant *La permanence d'Arlequin et de Gilles dans le théâtre lyrique français de 1830 à 1900*. J'y évalue comment le répertoire et la dramaturgie des théâtres de la Foire et de la Comédie italienne du XVIII<sup>e</sup> siècle ressurgissent dans le théâtre lyrique français au XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de pratiques hypertextuelles, telles que l'imitation, le pastiche, la parodie, à partir de modèles du répertoire alors tombé en

<sup>8</sup> *Marguerite Long : une pianiste nîmoise, actrice de son devenir à Paris*, livret de l'Université Vauban, décembre 2004.

<sup>9</sup> Voir ma communication en séance académique : S. Teulon Lardic, « Ferdinand Poise, compositeur nîmois à Paris » in *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, mai 2002.

désuétude – les comédies de Marivaux, Favart, Florian, etc. Parlant et chantant à leur tour, les *tipi fissi* Arlequin, Polichinelle, Colombine, mais aussi ceux de la pantomime française tels Gilles, Pierrot, y gesticulent avec fantaisie, dans le sillage des *Fêtes galantes*. Depuis les voyages d'Arlequin dessinant une dramaturgie franco-italienne par contaminations réciproques au tournant de 1700, jusqu'au retour des masques au néoclassicisme, ce maillon de l'opéra-comique paraît injustement ignoré.

En tant que *musicienne*, je m'intéresse bien entendu au patrimoine musical européen. Ce fut l'occasion, dans le cadre des Journées du Patrimoine 2003, de proposer un concert thématique « Cantates européennes au XVIII<sup>e</sup> siècle » à Carré d'Art ; puis en mars dernier « Poésie et musique au temps de Debussy » pour l'Office des Concerts nîmois. Dans le droit fil de ces impromptus musicaux, j'aurais à cœur de vous proposer, Mesdames et Messieurs, une séance musicale à l'Académie, peut-être en lieu et place d'une communication ? Permettez-moi, je vous prie, de vous soumettre deux suggestions.

Dans ce salon historique, ou bien à l'Hôtel Séguier, d'où l'Institut Séguier déploie sa mission scientifique, je vous proposerais volontiers « Une heure de musique de chambre au temps de Jean-François Séguier ». Ce programme pour flûte et clavecin saisirait l'opportunité de réunir les goûts italiens et français (A. Ariosti<sup>10</sup>, J.M. Leclair) qui symbolisent, non seulement le parcours de l'éminent savant des Lumières entre Vérone et Nîmes, mais également ce que François Couperin nomme « Les goûts réunis » dans ses *Concerts Royaux*. Seconde suggestion, la proposition d'« Une heure de musique et poésie au temps d'Alphonse Daudet » (flûte, chant et piano) dans ce salon, ou bien dans celui du Musée du Vieux Nîmes, environnement propice au thème, vous tenterait-elle ?

Ces moments musicaux me permettraient d'honorer ma dette envers ceux à qui je dois aujourd'hui de succéder, car je ne saurai les remplacer : Robert Poujol à ce fauteuil et indirectement C. Liotard et P. Clauzel. Au sein de notre sociabilité académicienne du XXI<sup>e</sup>

---

<sup>10</sup>Attilio Ariosti (1666 - après 1728), compositeur bolognais, actif de l'Italie du Nord jusqu'à Londres (cantates italiennes, opéras, *Passion*). Son œuvre a été l'objet d'étude de ma maîtrise de musicologie (1981).

siècle, nous pourrions ainsi concrétiser l'expérience que Claudel énonçait dans *Le soulier de satin*, en synergie de la musique de scène d'Honegger, à savoir l'immanence de la musique à l'homme.

Puis la parole est donnée à notre second candidat.

M. Pierre-Yves Kirschleger s'exprime à son tour :

Monsieur le Président, Madame le Secrétaire perpétuel,  
Chères consœurs, chers confrères,

La qualité principale d'un académicien le jour de sa réception est, par habitude et par convenance, l'humilité. Je l'avoue pourtant : j'en suis aujourd'hui absolument dénué – et comment pourrait-il en être autrement ? Vous élevez ordinairement jusqu'à vous des hommes célèbres par leurs écrits, distingués par leurs mérites ou honorés par leur carrière : l'entrée dans une assemblée tricentenaire suscite alors tout à la fois chez le nouvel élu gratitude, satisfaction, appréhension ; l'humilité ici a bien un sens – mais sinon... Je pourrais bien sûr la feindre, mais mon mauvais jeu d'acteur ne vous tromperait pas, surtout en succédant à Jean Carrière. Le lendemain du jour où votre courrier m'apprenait mon élection parmi vous, les radios et les télévisions annonçaient sa disparition. S'il n'y a pas de hasard, n'est-ce pas trop d'humilité que de laisser son fauteuil puis de s'effacer, pour ne pas gêner son successeur, ou plus probablement pour ne pas trouver un nouveau texte sur soi, où Jean Carrière ne se serait pas reconnu et qui l'aurait affligé ? Et n'est-ce pas inévitable, à être ainsi évoqué par un successeur qui n'était pas né lorsque les trompettes de la renommée sonnèrent avec fracas en 1972 ?

Contrairement à vous, chers confrères, qui l'avez en mémoire, ce succès n'est pour moi qu'une curiosité, qu'un objet d'histoire – et un livre bien sûr, déjà ancien, de ceux qu'on emprunte en bibliothèque, et lorsque l'on découvre en quatrième de couverture que l'auteur est un contemporain, c'est tout au plus pour un petit Montpelliérain, l'hypothèse improbable d'une rencontre lors des désormais fameuses « Comédies du livre ». Un objet d'histoire, disais-je, d'autant plus facile à appréhender pour l'historien qui n'est pas témoin direct que Jean Carrière en a exposé lui-même tous les éléments dans *Le Prix d'un Goncourt*. « Le succès est un malentendu, le pire de tous peut-être », y notait-il en 1987 : il n'est

pas sûr qu'en 2005 il soit tout à fait dissipé.

Les hommages qui lui ont été rendus dans la presse ces dernières semaines sont souvent les mêmes : on y évoque le prix Goncourt, les malheurs qui l'ont suivi, et son premier roman, *Retour à Uzès*, paru en 1967, honoré d'un prix de l'Académie française ; dans les articles les plus longs sont mentionnés également ses essais sur Jean Giono et Julien Gracq. Comme le fait tout étudiant aujourd'hui, je suis allé puiser à cette ressource profusionnelle qu'est Internet : dans ce monde virtuel se côtoient le vrai et le faux – ou plutôt le vrai, le demi-vrai et le faux. Par ouï-dire, par paresse, par manque de précision ou de zèle dans la vérification se répandent en effet d'un site à l'autre des confusions étonnantes, y compris dans une grande encyclopédie gratuite en ligne, entre Jean Carrière et son presque homonyme, presque jumeau également, écrivain lui aussi originaire du Languedoc, Jean-Claude Carrière. Autre détail troublant dans cette cyber-recherche, le choix laissé à l'internaute sur la date de naissance de Jean Carrière : 1928 ? ou 1932 ? – la palme de la rigueur revenant évidemment à un site allemand qui indique les deux dates.

Laissons-là ces anecdotes et revenons à Carrière ; il faudrait prendre le temps de plonger dans son œuvre ; évoquons seulement quelques traits, sans prétendre à l'objectivité : « Soyons subjectifs une bonne fois pour toutes : nous ne serons jamais plus bêtes que nous ne l'avons été », comme le disait Giono dans une formule qu'aimait à répéter Jean Carrière.

Une chose me frappe : on parle très peu de ses autres romans, nombreux pourtant, les deux volumes de *La Caverne des pestiférés* en 1978 et 1979, *Les Années sauvages* en 1987, puis les romans successifs des années 1990. L'opinion publique n'a pas la patience de suivre les traversées du désert : l'écrivain est un professionnel comme un autre, et le respect du client exige une régularité de la production ; si l'écrivain est excellent, on acceptera d'attendre un peu, mais pas trop – la concurrence est rude, on ira voir ailleurs. Et si l'écrivain se met en tête de changer son inspiration, de sortir de son champ d'opération habituel, alors l'opinion publique s'en détourne, lui reprochant à voix basse de gâcher son talent en s'éparpillant : *Le roman paysan lui allait si bien ! il aurait mieux fait de construire une œuvre !*

Et ceux qui daignent malgré tout regarder l'ensemble de ses

écrits ne cherchent pas à dissimuler leur déception : *Carrière n'a jamais retrouvé « l'incandescence initiale » de L'Épervier, il n'a pu « se hisser à nouveau jusqu'à la beauté de cette fable philosophique et tellurique »*. Un seul roman peut-il d'ailleurs sauver une œuvre qui, sans lui, serait d'un moindre intérêt ?

Voilà le problème : on ne vous pardonne pas un chef d'œuvre. Si vous en faites deux, alors vous entrez dans le panthéon des artistes ; mais un seul chef d'œuvre, c'est trop ou trop peu. Et encore vaut-il mieux le faire en fin de carrière : il couronne alors et justifie toute votre production. *On le savait, vous dira-t-on, il avait du talent, à force de volonté et de travail il a réussi à libérer son génie !* Mais si vous faites un chef d'œuvre en début de carrière sans le reproduire : *Il a baissé, entendra-t-on, ou il se repose sur sa gloire, c'était un coup de génie mais il n'a aucun talent...* Je n'ai pour ma part jamais compris la littérature ainsi : la plupart passent leur vie à espérer ce génie qui ne viendra pas, et l'on reprocherait à l'auteur d'un chef d'œuvre d'avoir été incapable de le renouveler ? Que ce soit un volume, cent pages ou un chapitre, peu importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse : il est regrettable que la reconnaissance cède si vite la place au ressentiment.

Il faut dire que Carrière n'est pas de ceux qui font de la littérature un divertissement, un job, un hobby : pour lui, la littérature est la vie. « Écrivant ma vie avec mes romans autant que mes romans avec ma vie, le mot fiction n'a plus aucun sens, écrire demeure une entreprise hasardeuse où il y va de ma survie. » On ne prend jamais assez au sérieux les auteurs : si Carrière joue sa vie dans chacun de ses livres, pourquoi ferions-nous un tri entre ses romans, ses essais, ses récits ? Il est étonnant qu'un écrivain publie autant de récits autobiographiques (*Le Nez dans l'herbe, Le Prix d'un Goncourt*), mais c'est probablement parce que tous ses écrits sont de cette nature. Il le dit lui-même : « Quand je parle de l'arbre, c'est de moi dont je parle. Je me regarde dans un miroir. Mais c'est à la fois intéressant et tragique : comme pour Rimbaud, le monde m'est entièrement étranger, mais il y a par moment des bouffées de mémoire qui arrivent et qui me restituent le monde que j'ai connu quand j'étais jeune et qui était le paradis. »

Le paradis – nous y voilà. Le vert paradis des amours enfantines. L'enfance. « Je suis né à huit ans », écrit Carrière, dans ce mazet des collines nîmoises, dans ce monde de chemins

poussiéreux, de murs millénaires construits pierre à pierre, « au cœur de ce sanctuaire, croulant sous les fleurs de mai dans une éblouissante symphonie de parfums, je me mis tout à coup à exister. » C'est là qu'il apprend tout, devient « agrégé de nuages, licencié en pluies et vents, docteur ès forêts et landes, diplômé de l'école des grands espaces. »

Mais ce paradis, comme les autres, sera perdu : chute, déchéance, exil, mort, tel est le vocabulaire de Carrière pour signifier cette rupture. « Je suis mort vers mes dix-sept ou dix-huit ans aussi brutalement que j'étais né à huit ans. » L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux et qui n'a pas trouvé d'autre moyen que l'écriture pour ranimer des bribes de ce paradis : l'art est une nostalgie qui crée. Ç'aurait pu être la musique, comme pour son père, chef d'orchestre, et sa mère, pianiste, mais la lecture de Giono l'ancra dans l'espace littéraire. Ç'aurait pu être la poésie pour remédier à ce manque, pour « changer la vie », pour « être ce que la nature ne nous a pas donné d'être » – et la référence constante à Rimbaud est troublante, la comparaison est suggestive : la même fulgurance de la vie adolescente, la rupture à dix-sept ou dix-huit ans, le détachement vis-à-vis du monde, l'exil. Si l'exil est géographique chez Rimbaud, quittant Charleville pour Aden et le désert du Harar, Carrière n'a pas besoin de quitter les Cévennes : il y a là le même ciel immense, les mêmes solitudes, les mêmes odeurs du désert ; l'exil sera temporel pour Carrière. Le temps qui passe, l'horloge, chaque seconde qui crie et le blesse, qui le vole à lui-même, la succession des jours et des saisons, voilà sa hantise.

Mais ce sera le roman parce qu'il faut déguiser la poésie, parce qu'en France on la déteste, comme le disait Flaubert.

Nostalgie de l'enfance donc : si le désir permet de revivre ses souvenirs, alors le roman est l'enfance retrouvée à volonté. On est bien loin de la romance cévenole sur la châtaigne, la Bible, les guerres de religion ou les luttes ouvrières – on saisit là le malentendu lors de la réception de ses ouvrages. Malentendu avec la critique, certainement, et Carrière raconte avec humour son mépris des milieux plumitifs : « Le prix Goncourt est un gâteau couvert de mouches et bourré de fèves sur lesquelles on se casse les dents. » Les prix littéraires sont affaire d'éditeurs, et Carrière se demande s'il n'est pas l'alibi donné aux petits éditeurs. Le prix fait ricaner, jaser, jalouser. Et avec la haute distinction inévitablement,

les étiquettes, définitives et indécollables : un auteur cévenol, un roman régionaliste, c'est-à-dire chantant les valeurs champêtres et le terroir.

Malentendu avec ses lecteurs, c'est moins évident. Bien sûr il y a l'effet de mode, cette foule de lecteurs qui se réclamaient de leurs ascendances cévenoles, « à croire que la moitié de la France y possédait des racines, ou s'en inventait. » Carrière a toujours considéré ce succès comme un malentendu : l'historien n'est guère convaincu. On a dit que *L'Épervier de Maheux* était bien tombé, à un moment où la société commençait à chercher ses racines : c'est peut-être une explication. Mais de manière plus générale, on peut penser que ce roman a cristallisé sur lui un certain nombre de traits diffus des mentalités de son temps, qu'il incarne à son corps défendant un style d'époque dont les trois axes caractéristiques pourraient être les suivants :

1- le renoncement à l'optimisme après trente ans de croissance industrielle, la remise en cause de la puissance humaine et du progrès ;

2- la remise en cause de l'identité de l'homme, ce qui se traduit dans le roman par le refus des analyses psychologiques, une atmosphère mystérieuse où le lecteur est face à de nombreux non-dits, une atmosphère d'enfermement sur soi, d'écroulement d'un monde que les personnages parcourent en tant que derniers survivants ;

3- une quête du sens enfin, car *L'Épervier de Maheux* est une démarche spirituelle. « Nos romans constituent notre véritable journal, affirmait Carrière, ce sont eux qui dévoilent notre face cachée et les miens ne parlent finalement que de Dieu, Dieu qui est mort, qui se tait, qui est une invention, mais Dieu qui manque, qui manque de plus en plus. » Il y aurait ici riche matière à étude pour l'historien du religieux. C'est cette quête qui a permis à un écrivain de la plaine, agnostique et d'origine catholique de peindre si justement les montagnes puritaines et protestantes. Cette quête sur les cimes du désespoir, Jean Carrière l'a souvent décrite : regrettant d'être né, déchiré par la culpabilité, côtoyant sans cesse la mort, mais animé d'un irrévocable désir de vivre et de comprendre pourquoi il vit : « Cela fait quarante ans que je suis à la recherche de quelque chose dans le monde qui ne soit ni le monde ni l'homme. Cela s'appelle peut-être la foi » (*Le Prix d'un Goncourt*). « Et pourtant, il y a en

moi comme en bien d'autres hommes les traces d'une indestructible espérance qui m'incite à penser que c'est précisément à partir de la mort que tout reste à dire sur la vie » (*Le Nez dans l'herbe*).

La vie de Jean Carrière ne se résume pas à ces quelques généralités, il faudrait évoquer le secrétaire de Jean Giono, le journaliste, les engagements politiques..., vous le savez, chers confrères, qui l'avez reçu parmi vous en 1973. Lors d'une séance extraordinaire le 15 janvier 1973 présidée par M<sup>e</sup> Jean Roger vous lui remettiez à titre d'hommage et de souvenir la médaille de l'Académie ; la même année il devenait correspondant de notre Académie, et le 22 décembre 1978 vous l'élisiez membre non résidant.

Prendre aujourd'hui sa succession est pour moi un étonnement et une gageure – je dirais presque que j'ai le sentiment d'une imposture : que vient faire mon nom dans la classe des académiciens non résidants aux côtés d'historiens si renommés, d'esprits si brillants que les professeurs Jacques Bompaire, Emmanuel Le Roy Ladurie, Robert Sauzet, Bartolomé Bennassar, Maurice Agulhon, René Rémond, que le recteur Philippe Joutard ? Savez-vous que vous accueillez un apprenti historien, agrégé certes mais seulement doctorant ?

Vous savez cela, il n'y a donc pas tromperie sur la marchandise. Il serait par contre puéril de chercher les raisons de vos suffrages : je les reçois avec fierté et reconnaissance – avec timidité également car commence ici la partie pour moi la plus délicate de cette séance : Madame le Secrétaire perpétuel m'a indiqué qu'il convenait de se présenter, chose qui m'intéresse moins que le reste. Non pas qu'il y ait quelque mystère à préserver – je vais soulever des voiles qui n'en sont pas – mais je trouve qu'à mon âge il est un peu tôt pour écrire ses mémoires même si les plus jeunes vedettes des télévisions le font couramment.

Certains pourraient voir en moi un Alsacien qui aura réussi son enracinement dans le Midi : que nenni ! ou alors c'est une Alsace plus mythique que réelle, perdue depuis trois générations, que j'incarne. Montpelliérain, je suis d'ailleurs bien plus gardois qu'alsacien, gardois par les étés passés dans la Vallée Borgne, à jouer et pêcher dans le Gardon ou à herboriser sur les sentiers de randonnée ; gardois par ma famille maternelle : de mère nîmoise ; mes grands-parents que certains d'entre vous, chers confrères, ont

connus, vécurent longtemps ici ; mon arrière-grand-père également, Édouard Gaussorgues, avocat au barreau de cette ville, député du Gard ; et puisque l'on en est à la généalogie, mentionnons encore mon aïeul paternel, Daniel Colladon, physicien genevois, que vous aviez élu correspondant de l'Académie en 1832. 1832-2005 : bel exemple de patience et de persévérance familiale, sur six générations, pour accéder enfin à ce fauteuil amarante !

Attaché d'enseignement et de recherche à l'Université Paul-Valéry de Montpellier, j'ai pour domaine de recherche l'histoire religieuse de la France contemporaine. Après mes travaux sur François Guizot, j'ai élargi mes recherches, par des études ponctuelles, à divers thèmes : histoire régionale du protestantisme (Nîmes, le Biterrois, le Roussillon) ; histoire de la jeunesse (les Unions Chrétiennes de Jeunes Gens, et les Unions cadettes de jeunes filles à travers leur journal mensuel dénommé successivement *L'Abeille* et *Grain de Sel*) ; histoire du protestantisme évangélique (par une étude sur la naissance de l'Armée du Salut) ; histoire politique (par la figure du chroniqueur républicain, député et sénateur inamovible Edmond de Pressensé) ; histoire des idées (par ma thèse en cours d'achèvement sur la défense du christianisme dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle).

Des travaux de quelques pages le plus souvent : si nous étions en politique, je saurais que vous ne m'avez pas élu sur mon bilan, mais bien sur mon programme – un programme un peu particulier, non pas vide mais blanc, riche de tous les possibles, au gré de mes envies, de mes curiosités, de mes découvertes, au gré de vos suggestions aussi, comme ce parcours sur les traces de Jean Carrière. Sur ses traces... Jean Carrière n'aurait peut-être guère aimé l'expression, lui qui considérait la postérité comme une « hallucination collective ».

Je me demande si ce n'est pas ici la différence entre l'écrivain et l'historien, tous les deux spécialistes de la chose temporelle. L'écrivain dénonce mais espère toujours la postérité ; l'historien la constate mais ne s'en préoccupe pas car l'histoire, contrairement à la littérature, a une date de péremption. Alors qu'importe : cédon au plaisir de l'hallucination collective.

Très applaudis, nos deux nouveaux membres ont reçu les félicitations de l'assemblée.

**SÉANCE DU VENDREDI 24 JUIN 2005**

**Cette séance a été présidée par M. Guilhem Fabre**

Présents : MM. Bruguerolle, Cavalier, Dalverny, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, M<sup>mes</sup> Jurgensen, Kuntz et Marès, M. Maubon, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Michel, Pradel, Roger, Sapède, de Seguins, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Dervieux, Jallatte, Lévy, Ménard, M<sup>me</sup> Poujoulat.

Absents : MM. Chausse, Costabel, Debant, Mounier, Puech, Salenson, Tempier.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Maréchal et Pincemaille.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et approuvé à l'unanimité moins trois abstentions.

L'Académie a participé au concours de réhabilitation du secteur sauvegardé, organisé par la Ville, pour la façade de l'hôtel de la rue Dorée. Et à la fin de ce mois, nous aurons le résultat de ce concours : peut-être un beau diplôme.

M. Robert Doria, correspondant, me charge, par écrit, de vous dire « *sa reconnaissance pour la participation des membres de l'Académie à l'aide réconfortante apportée à son épouse, soit par téléphone, soit par quelques mots aimables ou un courrier circonstancié, tout au cours des traitements médicaux dont l'issue est désormais très positive* ».

Aujourd'hui, nous sommes invités au vernissage de l'exposition de la 2<sup>e</sup> biennale des Plasticiens à la galerie Jules Salles.

Nous avons reçu en hommage : Les cahiers des Amis de Valéry-Larbaud : *Dernière tentation de Valéry-Larbaud : le Brésil*, offerts par M<sup>me</sup> Monique Kuntz, membre résidant.

M. Pradel offre à l'Académie une affiche avec la liste de toute son activité théâtrale en France et à travers l'Europe.

Nous sommes invités par M. Lévy au Concert inaugural du xxv<sup>e</sup> Automne musical, le dimanche 25 septembre à Carré d'Art, avec le quatuor Paris-Moscou et le programme suivant : 1<sup>er</sup> quatuor de Fauré et 1<sup>er</sup> quatuor de Brahms.

Puis le président donne la parole à M<sup>me</sup> Hélène Deronne qui avait bien voulu remplacer au dernier moment, M<sup>c</sup> Ménard, qui, à cause de la grosse chaleur, ne pouvait se déplacer et qui va nous entretenir de *L'art contemporain... imposture ou nouveau langage*. M<sup>me</sup> Deronne nous a aidé à aborder l'art contemporain avec moins d'appréhension, grâce à quelques clefs qui nous ont ouvert des perspectives sur la transformation d'un art en pleine évolution.

**SÉANCE DU VENDREDI 7 OCTOBRE 2005**

**Cette séance est présidée par M. Guilhem Fabre**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Benassar, Bonifas, Cavalier, Durteste, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, M<sup>me</sup> Jurgensen, M. Kirschleger, M<sup>me</sup> Leroy, MM. Lévy, Maubon, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Ménard, Pradel, Puech, Roger, Sapède, de Seguins-Cohorn, M<sup>me</sup> Viala.

Sont excusés : MM. Bruguerolle, Dalverny, M<sup>me</sup> Deronne, M. Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz et Marès, M. Michel, M<sup>me</sup> Poujoulat, M. Valade.

Sont absents : MM. Chausse, Debant, Dervieux, Mounier, Tempier.  
Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chabert, Chalavet, Chillet-Pijac, Lanvers, Maréchal, Meine, M<sup>me</sup> Pallier, M. Pincemaille.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.

Nous avons perdu en juin un membre non résidant : M. Jean-Michel Gaillard et un correspondant récemment nommé : M<sup>me</sup> Dupont-Mathieu.

Les vacances ont été troublées par des ennuis matériels : fuites d'eau à l'hôtel Davé et inondations à l'hôtel de l'Académie qui mettent nos finances en péril.

Événement plus agréable : la nomination de M. Daniel Valade comme Officier dans l'ordre national du Mérite. M. Bartolomé Bennassar nous apprend qu'il va recevoir le prix Nebrija, décerné par l'Université de Salamanque (prix considéré comme prestigieux à l'égard d'une personnalité étrangère dont l'œuvre a servi la culture hispanique), et le grand prix Gobert, décerné par l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre.

Ces distinctions honorent aussi notre Académie et nous en sommes fiers. (Nous pourrions peut-être organiser une petite réception pour marquer l'intérêt que nous attachons à ces nominations).

Les Journées du Patrimoine se sont déroulées avec succès grâce à l'intervention de M<sup>mes</sup> Deronne et Agussol et de MM. Grossi et Maubon. Qu'ils en soient remerciés.

Nous avons reçu une lettre de démission de M. Paul Tempier, membre résidant, qui insiste pour se retirer de l'Académie, décision que nous regrettons, mais nous savons que notre confrère a de très nombreuses obligations, et notamment la charge de son père très âgé, lui-même correspondant de l'Académie. Nous lui demandons d'attendre des jours meilleurs pour venir retrouver son fauteuil parmi nous.

M. Jacques Bompaire, membre non résidant, nous écrit et nous envoie le dernier volume des œuvres de *Lucien* ; M. Alain Plantey, membre de l'Institut, nous adresse un exemplaire de *Connaissance des Arts* consacré aux édifices possédés par l'Institut, en non des moindres comme vous pourrez en juger.

Le maire de Junas nous invite à l'inauguration d'une exposition, à une conférence et à un spectacle à l'occasion de la mort de Jean-Paul Sartre qui a habité Junas de 1972 à 1980. M. Pradel veut bien représenter l'Académie à ces diverses manifestations.

Un médecin, le docteur Lefranc, président de la Société historique, archéologique et scientifique de Noyon, nous offre une photo du début du xx<sup>e</sup> siècle, de l'atelier de Crespon, avenue Feuchères, trouvée chez lui au cours d'un rangement.

Nous avons reçu les programmes des conférences du dernier trimestre des académies : de Dijon, de Montpellier (invitation pour la séance publique du 3 octobre), de Versailles (avec une invitation à leur séance inaugurale de rentrée (le 15 septembre), et d'Arles (invitation pour sa séance solennelle du 16 octobre à l'Hôtel de Ville et pour une conférence de J - M Rouquette, président de l'Académie d'Arles, le 20 octobre dans l'auditorium du musée de l'Arles antique : *Les Arlésiens et leur patrimoine : des amours tumultueuses mais indéfectibles.*)

Nous vous signalons trois colloques qui se tiendront à Nîmes :

*Autour de la Maison carrée : l'expression du pouvoir à l'époque augustéenne*, du 20 au 22 octobre, à Carré d'Art, organisé par le Musée archéologique ; *Le centenaire de la loi de 1905*, les 4 et 5 novembre, par la Société d'Histoire du Protestantisme ; *Les cultures politiques à Nîmes et dans le Languedoc oriental (xvii<sup>e</sup> début des années 1970) : affrontements et dialogues*, les 18 et 19 novembre, à Carré d'Art, par la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard.

Et trois manifestations importantes : l'exposition *Camille Claudel*, au musée Marmottan à Paris, mardi 4 octobre, organisée par notre confrère, M. Jean-Marie Granier, membre honoraire ; inauguration de l'exposition *Visages de Princes ; Images du Pouvoir*, au Musée archéologique, mardi 18 octobre à 18 h. et présentation par M. Michel Christol de la réédition de la *Dissertation sur l'antique inscription de la Maison Carrée* de Séguier, à Carré d'Art, mercredi 19 octobre.

Au muséum d'histoire naturelle, inauguration d'une exposition : *Cellule qui es-tu ?*

Lors de la réunion du bureau, nous avons évoqué la situation financière préoccupante, à cause des inondations à l'hôtel Davé (conduites d'eau et chaudière), et à l'hôtel de l'Académie ; le remaniement du programme du dernier trimestre 2005, l'adhésion de l'Académie à l'Institut Séguier, et à Paris, M. Galtier interviendra pour le colloque sur la loi de Séparation de 1905, et M<sup>me</sup> Marès nous représentera aux réunions de la conférence des Académies de Province.

Livres reçus en hommage : *Lucien*, traduit et commenté par M. Jacques Bompaire, membre non résidant ; un exemplaire de la revue *Hier et Aujourd'hui* relatant la mort du philosophe Paul Ricard et celle de Frère Roger (Roger Schutz), offert par M. Roger Grossi.

Nous avons reçu aussi les bulletins de souscription concernant les ouvrages suivants : *Bourgeoisie et habitanage dans les villes du Languedoc sous l'ancien Régime*, par M. Pierre Bonin (thèse soutenue à Paris II) ; *Montpellier et les éclipses de soleil*, par MM. Patrick Rocher et notre confrère Jean-Michel Faidit, correspondant ; les Actes du colloque « *Bossuet et son temps* » publiés par l'Académie de Dijon.

Puis selon l'ordre du jour, le président donne la parole à M. Gabriel Audisio qui rend compte de son mandat de président de la Fédération pour l'Institut Séguier, de la dissolution de la Fédération et de la création de l'Institut Européen Séguier. M<sup>me</sup> Hélène Deronne est élue pour représenter l'Académie à l'Institut Séguier.

M. Audisio nous fait part du résultat du choix du jury pour le prix Forado : le lauréat est M. Tom Charbit pour son travail sur *Saint-Maurice-l'Ardoise, socio-histoire d'un camp de harkis*. Une médaille de l'Académie sera offerte à M<sup>lle</sup> Alexandra Durieu pour son étude sur *La collection Foulc*.

Puis la communication du jour est prononcée par M. Louis Durteste qui évoque : *Francis Garnier (1839-1873). Marin réputé, Nîmois ignoré.*

Malgré la brièveté de sa vie (34 ans), Francis Garnier n'a cessé de jouir dans la Marine d'un grand prestige. Celui-ci est dû à deux opérations méritant le qualificatif d' « épopée », dans lesquelles il joua un rôle de premier plan. Toutes deux eurent pour théâtre l'Indochine, où l'implantation de la France était encore à ses débuts.

- d'abord l'exploration du cours du Mékong, dans le but de trouver le meilleur moyen de pénétrer jusqu'au sud-ouest de la Chine (le Yunnan réputé regorger de richesses) ; la conclusion de la « commission », dont Garnier fut le second puis le chef, après qu'ont été parcourus en deux ans (juin 1866-juin 1868) quelque 9 950 km, fut que la meilleure voie était celle du « fleuve Rouge », le père nourricier du Tonkin.

- et, cinq ans plus tard, la première intervention française au Tonkin ; Jean Dupuis, un négociant fort entreprenant, qui montait une cargaison jusqu'au Yunnan par la voie du fleuve Rouge et redescendait avec une autre, se trouvait bloqué à Hanoi par les mandarins du Tonkin ; Garnier fut envoyé (avec moins de 200 hommes) pour promouvoir la liberté de navigation sur le fleuve ; l'échec de toutes ses tentatives de négociation amena Garnier à s'emparer de la citadelle de Hanoi, puis des principales places du delta, non sans un soutien marqué de la part de la population ; mais les « Pavillons noirs » (irréguliers chinois commandités par les mandarins) attirèrent Garnier dans une embuscade et l'abattirent (21 décembre 1873).

Francis Garnier est né le 25 juillet 1839 à Saint-Étienne certes, mais il n'est nullement stéphanois pour autant. En effet, son père était nîmois (né en 1802, dans une famille nîmoise et viganaise) et sa mère montpellieraine ; ce sont les soucis de carrière qui ont entraîné la famille à Saint-Étienne pendant quelques années, après quoi elle est revenue à Montpellier ; là, Francis fit ses études et noua des amitiés durables... De plus, il épousa une jeune avignonnaise dont la mère était aussi nîmoise. Enfin leur fille (née en 1871) fut élevée à Nîmes et épousa le docteur nîmois Jean Cavalier-Bénézet et continua de vivre à Nîmes. Six membres de cette famille sont enterrés au cimetière protestant de Nîmes (L. D.).

**SÉANCE DU VENDREDI 21 OCTOBRE 2005**  
**Cette séance a été présidée par M. Guilhem Fabre**

Le procès verbal est présenté par  
M<sup>me</sup> Catherine Marès, secrétaire adjoint,  
en l'absence de M<sup>me</sup> Lassalle, excusée.

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chausse, Contestin, Costabel, Debant, Fabre, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Jurgensen et Marès, MM Maubon, Ménard, Michel, Pradel, Puech, Roger, Sapède, de Seguins-Cohorn, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Dalverny, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Fontaine, M<sup>mes</sup> Kuntz, Leroy, Maurin et Poujoulat.

Absents : MM. Dervieux, Lévy, Mounier, Salenson et Tempier.

Correspondants : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chabert, Chalavet, Chamboredon, Chillet-Pijac, Doria, Lanvers, Méjean, Maréchal, M<sup>me</sup> Pallier. Excusé : M. J-L Meunier.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et approuvé à l'unanimité.

Nous avons quelques nouvelles de nos confrères malades : M<sup>gr</sup> Dalverny serait dans une maison de repos ; M<sup>me</sup> Kuntz est rentrée chez elle depuis une semaine, encore assez fatiguée.

Nous avons reçu une lettre de M. Ariel Balmassière, correspondant, qui nous apprend qu'il a obtenu le premier prix d'honneur européen d'architecture Philippe Rotthier, pour ses travaux de rénovation de la ville d'Uzès. Il se propose de venir évoquer l'année prochaine, devant nous, ses trente années consacrées à la restauration d'Uzès ; une invitation de la Société archéologique de Béziers pour une sortie à Agde, le 19 octobre, ainsi que le programme de leurs séances de septembre à février 2006.

Nous avons été invités à une conférence de notre confrère M. Christian Salenson, dans la salle de l'ancienne mairie de Marguerittes, sur : *Le Christianisme, l'Islam et le Judaïsme, leurs liens réciproques et leurs rapports avec la culture occidentale* (conférence qui avait lieu le même jour et à la même heure que la présentation de la réédition de la *Dissertation...* de J.-F. Séguier).

Le 18 octobre a eu lieu la réunion de la commission des Finances au cours de laquelle M. Michel, trésorier, a évoqué la situation financière et fiscale de l'Académie, M. Hugues, trésorier-adjoint, le contenu des diverses assurances dont certaines n'ont pas été revues depuis plus de trente ans. Nous comptons sur les subventions que nous demandons à la Ville, aux Conseils général et régional, et nous aimerions que les membres de l'Académie nous aident à les obtenir. Il sera demandé aux rapporteurs des diverses commissions de bien vouloir préparer leurs prévisions budgétaires pour l'année prochaine.

La parole est ensuite donnée à M<sup>me</sup> Catherine Marès, membre résidant, pour le compte rendu des deux tomes de *L'histoire de la Vaunage au XVIII<sup>e</sup> siècle*, œuvre collective d'un grand intérêt, puis ensuite à M. Jean Ménard, membre résidant, pour sa communication : *Le dossier Duteil de Laudun : Euthanasie, oui ou non ?* C'est l'histoire d'une fillette anormale, probablement à la suite d'un accouchement catastrophique, dans des conditions difficiles entraînant la réanimation de l'enfant. A la limite de la folie, cette enfant rendait impossible la vie familiale, malgré les soins vigilants apportés par ses parents, qui, un jour, alors qu'elle avait neuf ans, ne purent plus faire face. Son père, secrétaire de mairie de Laudun, décida de l'empoisonner.

Ce n'était pas de l'euthanasie, puisque la victime n'était pas consentante, mais un crime auquel s'ajoutait la préméditation.

Nous imaginons aisément que son avocat, notre orateur, M. Jean Ménard, a dû faire preuve à la fois de ses connaissances juridiques et psychologiques, pour obtenir, après une plaidoirie de deux heures, l'acquittement de son client. Très vivement applaudi, M. Ménard a reçu les félicitations de l'assemblée.

**SÉANCE DU VENDREDI 4 NOVEMBRE 2005**

**Cette séance est présidée par M. Guilhem Fabre**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chausse, Costabel, Fabre, Fontaine, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Jurgensen et Leroy, MM. Michel et Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Sapède, de Seguins, M<sup>me</sup> Viala.

Sont excusés : MM. Bruguerolle, Dalverny, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste Galtier, Gouget, M<sup>mes</sup> Kuntz et Marès, M. Maubon, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Ménard et Valade.

Sont absents : MM. Dervieux, Lévy, Mounier, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Salenson et Tempier.

Correspondants présents : Mme Agussol, MM. Chabert, Lanvers, Mazier, Maréchal, M<sup>me</sup> Méric, M. Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, M. Vermeil.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et approuvé à l'unanimité.

Nous avons reçu une lettre de M. Pierre-Yves Kirschleger, membre non résidant, nous invitant à sa soutenance de thèse de doctorat, le mardi 15 novembre à l'Université Paul-Valéry, Montpellier III : *Approches de l'apologétique chrétienne dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en France* ; ainsi qu'un appel à nomination pour le Prix international Holberg 2006 qui récompense des travaux exceptionnels en sciences humaines, sciences sociales, droit ou théologie. à envoyer avant le 15 février, à Bergen, en Norvège.

La Municipalité nous convie à l'inauguration des travaux de rénovation de la Faculté de médecine, le mardi 15 novembre. (Nous avons, M. le pasteur Grossi et moi-même, participé à cette belle manifestation.)

Le Conseil général nous invite à une tournée de conteurs (18 au 27 novembre).

Nous possédons le discours prononcé par M. Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, lors de la remise à notre confrère, M. Daniel Valade, des insignes d'officier de l'Ordre national du Mérite, avec une belle photo.

Nous avons eu la visite de M. le docteur Clech, ancien

médecin, âgé de 98 ans, qui venait remettre à l'Académie une plaquette qu'il vient de faire éditer sur *Barthélemy Guibal*, sculpteur officiel de la cour du roi Stanislas, à Nancy. Ce qui l'a intéressé, c'est l'origine nîmoise de ce sculpteur. La mention *né à Nîmes* ne le satisfaisait pas du tout, et il a voulu en savoir plus. A Nancy, il n'a pu obtenir aucun renseignement, les descendants du sculpteur, qu'il a retrouvés, n'en savaient rien. Il s'est tourné vers Nîmes, sans plus de succès. Il ne lui restait plus qu'à dépouiller les registres de notaires, et c'est ce qu'il a entrepris avec succès puisqu'il a retrouvé le contrat d'apprentissage de Guibal (chez le sculpteur Mauric, qui habitait chez nous, à l'arrière de notre hôtel donnant sur la rue des Greffes). N'est-ce pas remarquable !

Nous avons eu une réunion de bureau où nous avons retenu les dates des séances pour le semestre à venir. Nous vous confirmons la date de la séance publique : le dimanche 5 février 2006. Nous avons préparé la séance administrative du 18 novembre et demandé aux rapporteurs des commissions qu'ils fassent connaître leurs projets pour l'année 2006, avant cette date.

Nous vous rappelons qu'en ce moment, à Paris, M. Galtier nous représente au colloque sur la loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905, et M<sup>me</sup> Marès à la conférence des Académies de province. Enfin à partir de ce soir la Société d'Histoire du Protestantisme présente le colloque sur cette même loi de Séparation.

Nous avons reçu en hommage la réédition de la *Dissertation de l'ancienne inscription de la Maison Carrée*, rééditée par l'Institut européen Ségurier et commentée par M. Michel Christol, de la part de l'Institut européen Ségurier.

Le président a annoncé la déclaration de la vacance du siège de M. Jean-Michel Gaillard.

Puis, il a donné la parole à l'orateur du jour, un correspondant de longue date, depuis 1985, M. Rainer Riemenschneider : *Le recrutement politique des dirigeants allemands, aujourd'hui et hier ; d'où viennent les chanceliers ; comment devint-on roi ?*

C'est dans les seize États fédérés, les *Länder*, que se sont formés et ont été recrutés, en fonction de l'excellence de leur gestion, la plupart des chanceliers et des ministres allemands. Le

pouvoir régional est un tremplin pour accéder au pouvoir fédéral. L'auteur prend comme modèles les cinq derniers chanceliers qui se sont succédés de 1966 à 2005 : Kiesinger en Wurtemberg et Bade, Willy Brandt, maire de Berlin, Helmut Schmidt à Hambourg, Helmut Kohl en Rhénanie-Palatinat, Gerhard Schröder en Basse-Saxe, tous devenus chefs de gouvernement régional. Mais ce schéma vient d'être récemment modifié par la nomination de M<sup>me</sup> Angela Merkel, protégée du chancelier Kohl, qui met fin à l'ère des potentats locaux.

Dans une seconde partie, M. Riemenschneider traite de la promotion royale des princes allemands qui ont vu leur souveraineté reconnue à la suite du traité de Westphalie, en 1648, aux dépens de l'Empereur. Mais une hiérarchie s'établit à l'intérieur de ce polycentrisme : Viennent en tête la Maison d'Autriche, puis la Saxe, la Bavière, le Brandebourg avec la Prusse, et plus loin encore le Palatinat. C'est la course à la dignité royale, suivant l'exemple de Frédéric, électeur du Palatinat qui devient, en 1619, Frédéric V, roi de Bohême pour un temps très court, « roi d'un seul hiver » ; ou de Frédéric-Auguste de Saxe qui devient, à grand frais, Auguste II, roi de Pologne, mais cette royauté n'est pas héréditaire ; ou encore de Frédéric I<sup>er</sup> de Brandebourg qui devient roi de Prusse.

Cette promotion royale a eu peu de retombées matérielles sur les pays concernés, elle a souvent provoqué des réactions de rejet et a été limitée par l'intervention de l'Empereur, mais elle est un fil conducteur du principe fédératif qui est un signe distinctif de l'Allemagne de notre temps.

**SÉANCE DU VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2005**

**Cette séance a été présidée par M. Guilhem Fabre**

Sont présents : MM. Audisio, Bonifas, Cavalier, Chausse, Contestin, Costabel, Debant, Durteste, Fabre, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Michel, Pradel, Puech, Roger, Sapède, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Aventurier, Bruguerolle, Dalverny, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fontaine, Galtier, M<sup>me</sup> Kuntz, M. Lévy, M<sup>me</sup> Maurin, M. Ménard, M<sup>me</sup> Poujoulat, M. Valade.

Absents : MM. Dervieux, Mounier, Salenson.

Correspondants présent : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chillet-Pijac, Chabert, Lanvers, Maréchal, Thierry Martin, René Maubon, Meine, Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille et Pugnière. Excusée : M<sup>me</sup> Annie Gaidan.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et approuvé à l'unanimité moins trois abstentions.

M. Tempier, membre résidant, malgré notre avis d'attendre qu'il dispose d'une plus grande liberté, demande son retrait de membre de l'Académie. *Ma décision reste inchangée et je m'en voudrais d'empêcher un futur membre résidant de contribuer activement au fonctionnement de l'Académie.* Nous regrettons son départ.

M. Jacques Bompaire, membre non résidant, nous annonce qu'il travaille toujours sur le iv<sup>e</sup> tome de l'édition de Lucien, mais qu'il se trouve pour des raisons de santé près de ses enfants à Versailles. Et il ajoute *Mais je vous prie de considérer que je reste votre fidèle membre non résidant et je serai toujours heureux de recevoir des nouvelles de l'Académie. En vous demandant de transmettre mes meilleures amitiés à mes confrères académiciens.*

L'Académie de Montpellier nous fait part de sa séance publique du 5 décembre pour la réception de M<sup>gr</sup> Guy Thomazeau, et nous donne la liste des deux autres communications des 12 et 19 décembre : M<sup>me</sup> Mourgue-Molines sur : *La Société Dupont de Nemours* et M. Danan sur : *Les conduites incestueuses et leurs nouveaux aspects.*

La ville de Nîmes nous invite, à Carré d'Art, à une exposition : *Dispersion* présentant les travaux des étudiants de l'École supérieure des Beaux-Arts de Nîmes.

Quatre conférences sont à signaler : Demain, dans le cadre de la Société d'Histoire du Protestantisme : *L'Inquisition romaine et les protestants de l'Europe du Sud*, par notre confrère, M. Gabriel Audisio, membre résidant, à Carré d'Art.

Au Centre Universitaire (Mardis d'Unimes), les frères Ronan et Erwan Bouroullec parleront des *Nouveaux lieux, nouveaux objets design contemporains* ; au lycée Alphonse Daudet, *Musique et Architecture*, par Philippe Capelier, architecte, sous l'égide du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) ; à la cathédrale, organisée par le Comité de l'Art chrétien, conférence de Mlle Assenat sur *Le peintre nîmois Beaufort* (Saint-Baudile, Alès, Sommières, La Calmette).

Lors de la séance administrative, nous avons approuvé le programme des communications du premier trimestre 2006 ; prévu une commission chargée de réfléchir sur les modifications à apporter au règlement intérieur sans modifier les statuts (MM. Audisio, Cavalier, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, et Roger) ; et envisagé les dépenses importantes pour les deux hôtels qui nous appartiennent. Nous en avons conclu que nous devrions trouver des sponsors.

Notre confrère M. Valade ayant mis d'une façon définitive un ordinateur à notre disposition, nous allons pouvoir organiser le secrétariat d'une façon plus rationnelle. Avis à tous ceux qui peuvent nous aider à nous installer. Pour terminer, nous avons entendu les rapports des six commissions, avec leurs *desiderata*.

Et aujourd'hui au cours de la réunion du bureau, nous avons évoqué le départ de M. Laurent Bertin, chargé d'informatiser notre bibliothèque : il nous fera visiter la bibliothèque le 16 décembre avant la communication de M. Maubon (cadeau à lui remettre ?) ; puis, nous nous sommes penchés sur la composition du futur bureau de l'Académie (secrétaire-adjoint à remplacer ainsi qu'un membre résidant et un membre non résidant). Nous devons aussi entrer en rapport avec le nouveau préfet pour le mettre au courant pour la séance publique.

Nous avons distribué l'ouvrage : *Sur la loi de 1905*, reflet du colloque organisé par la Conférence des Académies de Province, aux bibliothèques de la région.

Puis le président donne la parole à M. François Pugnière qui traite le sujet suivant : *Autour de la révocation de l'édit de Nantes dans le diocèse d'Alais.*

Bien avant la révocation de l'édit de Nantes, l'épiscopat français s'était posé la question de la méthode à utiliser pour obtenir la conversion des protestants.

La plupart d'entre eux étaient partisans d'utiliser la persuasion, « *la voix de la douceur* » plutôt que la contrainte. C'était la doctrine des Oratoriens et des Jansénistes, de la plupart des évêques, mais aussi l'avis de très nombreux catholiques, dont le chancelier Daguesseau qui s'opposera à la Révocation. Mais comment convertir par la douceur ? En prêchant, en instruisant, en exhortant et persuadant, jusqu'à favoriser les nouveaux convertis. Plus de 700 à 800 missionnaires, dont 200 en Languedoc sont envoyés de Paris dans le royaume. *L'exposition de la Foi* de Bossuet est écrite à leur intention, la Bible de Calvin est remplacée par le Nouveau Testament écrit en langue vulgaire et traduit par un oratorien Denis Amelotte, et publié à plus d'un million d'exemplaires, mais les efforts déployés se révèlent être un échec et en 1686, les Oratoriens sont découragés.

Reste la seconde méthode : celle de la contrainte. Aux Oratoriens succèdent les ordres mendiants, et en particulier les Capucins, installés par Richelieu, et surtout les Jésuites, soutenus en Languedoc par l'intendant de Basville.

Le diocèse d'Alais est créé en 1686, et le premier évêque, François, chevalier de Saulx, est dur et intransigeant : pour lui, l'église catholique est une et universelle, c'est pour tous la même foi, les mêmes sacrements, les mêmes assemblées, d'où l'obligation pour les protestants d'assister aux offices et aux cérémonies de l'Église par contrainte, si ce n'est par conviction. Aucun diocèse n'est allé aussi loin dans la contrainte, dans les enlèvements d'enfants, les enfermements dans les couvents. Bossuet lui-même est horrifié ainsi que les Jansénistes qui défendent la liberté de la foi. La papauté est mise devant le fait accompli.

Mais cette période révèle aussi les divergences profondes qui existèrent à l'intérieur de l'épiscopat et du monde catholique en France.

M. Pugnière fut très applaudi pour cette savante communication remarquablement documentée.

**SÉANCE DU VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2005**

**Cette séance a été présidée par M. Guilhem Fabre**

Sont présents : M. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fabre, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, M<sup>me</sup> Leroy, MM. Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède, M<sup>me</sup> Viala.

Sont excusés : MM. Bruguerolle, Dalverny, Durteste, Jallatte, M<sup>me</sup> Kuntz, M. Lévy, M<sup>mes</sup> Marès et Maurin, MM. Ménard, Michel, M<sup>me</sup> Poujoulat, M. Valade.

Absents : MM. Chausse, Debant, Dervieux, Fontaine, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chabert, Chalavet, Chillet-Pijac, Lanvers, Maréchal, Meunier, Monteils, M<sup>me</sup> Pallier, M. Vermeil.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et approuvé à l'unanimité.

Nous avons reçu une belle carte ensoleillée (volcan : piton de la Fournaise de l'île de la Réunion) de notre confrère M. Alain Aventurier, qui malgré son long périple ne nous a pas oubliés ainsi qu'une lettre de M. Riemenschneider, correspondant, très heureux d'avoir pu venir à l'Académie pour faire sa conférence. Il a voulu nous écrire par courriel, mais il s'est heurté à une mention « adresse inconnue » ; M<sup>me</sup> Jurgensen nous adresse à tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, ainsi que le président et les membres de l'Académie de Versailles, avec le programme de leurs communications pour le trimestre prochain.

Vœux aussi de M. Georges Frêche et des conseillers régionaux qui nous invitent au *Réveillon du Languedoc-Roussillon*, qui se déroulera à l'Esplanade de l'Europe (face à l'Hôtel de Région). Toujours de la part de M. Frêche, nous avons reçu une amusante invitation pour la remise des prix *Miammiam glouglou*, récompensant de jeunes viticulteurs de la région, pour leur permettre de faire réaliser par un artiste contemporain l'étiquette d'une de leur cuvée. Ce genre de manifestations devrait se dérouler tout au long de l'année prochaine.

Le Père Jean Thomas, membre non résidant, nous offre en hommage son dernier livre : *Des serments et des hommes, les prêtres*

sous la Révolution, ouvrage bien écrit et qui se lit facilement ; M. André Haon, correspondant, nous adresse un bulletin de souscription pour son livre : *Prémices de la Révolution de 1789 dans le canton de Remoulins*.

Le président donne la parole à M. Laurent Bertin qui expose à l'assemblée le travail qu'il a réalisé à la Bibliothèque de septembre 2001 à ce jour :

Informatisation de catalogue (7784 titres), étiquetage des ouvrages avec code-barre, regroupement de certaines collections, recherche et mise à part des doubles, des revues et des livres dépareillés.

Le catalogue de la Bibliothèque de l'Académie est désormais consultable sur le portail de la Médiathèque de Nîmes.

M. Laurent Bertin avait été mis à la disposition de l'Académie, à titre d'emploi-jeune, par le Service du Patrimoine de la Ville de Nîmes.

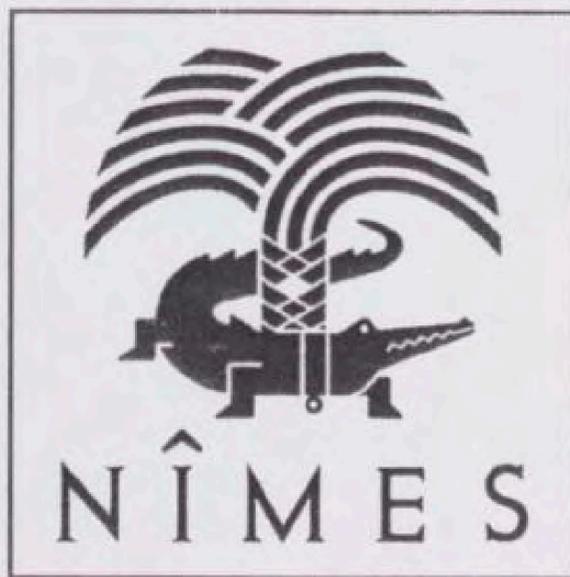
L'Académie le félicite pour le travail accompli et lui décerne la médaille de l'Académie.

Le président donne ensuite la parole à l'orateur de jour, M. René Maubon, correspondant, qui évoque *Berlioz et la critique musicale française. Essai d'analyse du message*.

M. Maubon a su nous faire partager son émotion, à l'écoute des quelques morceaux qu'il avait sélectionnés dans l'œuvre de Berlioz, car, pour chacun d'eux, il a fait ressortir les traits de caractère de celui qu'il appelle le musicien-poète : sa probité artistique, sa noblesse et hauteur de vue, sa sensibilité et sa délicatesse, la solitude d'un grand artiste, raffinement que n'avait pas compris la critique de son temps qui limitait son génie à la seule orchestration musicale : c'est dans *Harold en Italie*, la marche des pèlerins arrivant et s'éloignant lentement dans la douceur du crépuscule ; dans *l'Enfance du Christ*, le moment où les bergers se rassemblent dans l'étable pour faire leurs adieux à la Sainte Famille, jouant de leurs instruments champêtres ; c'est dans le *Requiem*, le cantique de la Crucifixion évoquant la solitude du Christ par un chœur *a capella* ; le duo d'amour de Didon et d'Énée dans *Les Troyens, à Carthage*, « où la nuit étend son voile et la mer endormie murmure en sommeillant les accords les plus doux », pour finir par l'apothéose de Marguerite dans la *Damnation de Faust*, émaillée de chœurs d'enfants évoquant la sérénité céleste. Une très belle présentation pour la dernière séance de l'année.

Achevé d'imprimer en novembre 2007  
sur les presses de l'imprimerie Bené  
153, avenue Robert de Joly - 30 620 Uchaud

Publié avec l'aide de la Ville de Nîmes  
et du Conseil Général du Gard



Pour le compte de l'Académie de Nîmes  
16, rue Dorée  
Gérant de la publication, Christiane Lassalle

## ACADEMIE DE NIMES

Officiellement reconnue par Louis XIV, l'Académie Royale de Nîmes s'est vue conférer, par lettres patentes d'août 1682 « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés » dont jouissait depuis 1635 l'Académie française.

Au cours des trois siècles écoulés, de grands noms ont contribué à répandre sa renommée: ceux, notamment, de Ménard, Florian, Séguier. Parmi ses membres associés ou honoraires figurèrent Cambacérès, Talleyrand, Berthollet, Gaston Darboux, Camille Jullian, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet, André Chamson, ainsi que des littérateurs étrangers aussi célèbres que Goethe ou Wieland.

A l'époque actuelle, les travaux de ses membres (36 résidants, dont sept femmes, et 24 non résidants) concernent aussi bien la littérature que les sciences, la philosophie et les beaux-arts.

Plus de cent dix sociétés savantes françaises et européennes correspondent avec l'Académie de Nîmes.

Œuvrant dans la discrétion, celle-ci présente, fin janvier, le bilan de ses travaux de l'année écoulée à l'occasion d'une séance publique.

Respectant toutes les croyances, indifférente aux contingences de la politique, elle se veut un foyer d'humanisme où toutes les convictions se côtoient et cohabitent sans heurt.

Fidèle à ses traditions, elle travaille à l'enrichissement du patrimoine culturel, régional et national. Sans jamais oublier la devise inscrite au fronton de son hôtel, 16 rue Dorée: NE QUID NIMIS (Rien de trop !).

L'Académie a pour sceau celui de l'ancienne Académie royale de Nîmes représentant une couronne de palmes, au milieu de laquelle on lit la devise: ÆMULA LAURI. Il y est ajouté en légende au-dessus de la couronne: ACADEMIE DE NIMES, et, au-dessus de la devise : 1682.